

N°68 / Octobre-Novembre-Décembre 2011 / Trimestriel / Dépôt Bxl I

**GRESEA** **échos**  
revue trimestrielle  
du groupe de recherche pour une stratégie économique alternative

Belgique-België  
P.P. Bruxelles 1  
1/1770  
**P601044**

Envoi  
non prioritaire  
à taxe réduite

# la chine subsaharienne

Actes du séminaire Chine-Afrique / Bruxelles / 27 mai 2011

Fantasy et/ou Réalité

Textes : Carlos Polenus,  
Raf Custers,  
African Labour Research Network,  
Peter Franssen,  
...

**N° 68**

**la chine subsaharienne  
 Fantasy et/ou réalité**

Actes du séminaire Chine-Afrique - Bruxelles - 27 mai 2011

Numéro coordonné par Erik Rydberg



Gresea échos N°68  
 Trimestriel: octobre-novembre-décembre 2011  
 Couverture: Donald Sturbelle

Réalisé avec le soutien de la Communauté française

Editeur responsable:  
 Erik Rydberg, c/o GRESEA

Comité de rédaction:  
 Brahim Lahouel, Bruno Bauraind,  
 Marc François, Erik Rydberg,  
 Xavier Dupret, Henri Houben,  
 Lise Blanmailland, Raf Custers.  
 Mise en page: Nathalie Van Verre

Abonnement:  
 8 euros/4 numéros  
 2 euros/numéro  
 CB: 068-2464659-13  
 IBAN: BE08-0682-4646-5913  
 BIC (swift): GKCCBEBB

GRESEA asbl  
 Groupe de Recherche pour une  
 stratégie économique alternative  
 Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles  
 Tél. + 32 (0)2 219 70 76  
 Fax + 32 (0)2 219 64 86  
 Email: gresea@skynet.be  
 Site: www.gresea.be

Edito/Étoile rouge sur l'Afrique/ Erik Rydberg	1
Acte 1 Deborah Brautigam: "Pourquoi cette nervosité?"	3
Acte 2 Carlos Polenus: "Parlons droits des travailleurs"	5
Acte 3 Peter Franssen: "Le monde a changé d'axe"	9
Acte 4 Stefaan Marysse: "Guerre froide en perspective?"	11
Acte 5 Yenga Mabolia: "En quoi cela vous concerne-t-il?"	13
Acte 6 Jean Ilunga et Philip Lukeke: "Un bol d'oxygène..."	14
Chine-Afrique, entre "Fantasy" et Réalité/ Raf Custers	15
Les investissements chinois en Afrique / <b>African Labour Research Network (ALRN)</b>	16
Le développement? Notion remise en question/ Erik Rydberg	20
Congo: le "lock-out" de Washington/ Raf Custers	23
Contrats miniers RDC-Chine: chronologie analytique / Raf Custers	28

## Étoile rouge sur l'Afrique

---

Au-dessus de l'Afrique, une étoile rouge. C'est bien sûr un clin d'oeil. C'est la paraphrase du titre emblématique qu'Edgar Snow avait choisi en 1939 pour son livre dressant en primeur – scoop du siècle – le portrait de la guerre d'indépendance de la Chine.

L'étoile rouge est entre-temps devenue la deuxième économie du monde, derrière les États-Unis, devant la Japon, l'Allemagne, la Grande-Bretagne. Ce n'est pas un mince renversement.

Dans le "Global 500" 2011 du Financial Times, sept entreprises chinoises (Hong Kong inclus) se classent parmi les cent premières sociétés mondiales dont la valeur en Bourse crève le plafond. C'est deux de plus que l'Allemagne. Le Japon n'en compte que trois.

L'Afrique? Le magazine financier états-unien Bloomberg Businessweek évoquait voici peu, le 12 septembre 2011, la percée de la Chine dans le domaine de la production d'énergie en Afrique. La Chine est actuellement impliquée dans des projets hydro-électriques pesant 9,3 milliards de dollars. Et elle est l'investisseur numéro un dans le déploiement de panneaux solaires. Le commerce sino-africain s'est élevé à 127 milliards de dollars en 2010, près de treize fois plus qu'en 2000. Elle a par là ravi aux États-Unis sa première place en tant que "partenaire" commercial de l'Afrique.

Naturellement, ajoute le magazine, l'attrait des investissements chinois en Afrique s'explique par le fait qu'ils s'accompagnent de peu de conditions. "La Chine ne lie pas son aide au progrès des droits de l'homme, aux considérations environnementales ou à la gouvernance démocratique, comme le font les États-Unis et l'Europe." Ce n'est pas du jeu...

On peut raisonner ainsi. On raisonne ainsi aux États-Unis et en Europe. Mais, donc, pas en Chine. Ni en Afrique.

On le verra par la suite, à de multiples reprises, dans le dossier que publie aujourd'hui le Gresea-Échos. D'abord au travers des actes du séminaire "Chine-Afrique" que le Gresea a co-organisé le 27 mai 2011 avec la FGTB, la CSC, la coupole des ONG flamandes I.I.I.I.I, l'Inem et Intal. Et, ensuite, par une série de textes cherchant à éclairer à éclairer l'affaire de lumières rasantes et obliques.

Pour résumer à l'emporte-pièce, on a, d'un côté, le "consensus de Washington" et, de l'autre, le "consensus de Beijing". Deux consensus, ce n'est pas très consensuel. Les affaires du monde ne sont pas un salon de thé. Comme en toutes choses, elles obéissent à des rapports de forces.

C'est vrai également en Amérique latine. Même situation en un certain sens. Les investissements chinois dans le sous-continent américain pèsent désormais plus, rapporte le Financial Times (23 novembre 2011), que ceux, combinés, de l'Europe et des États-Unis. Cela explique que les problèmes de la zone euro n'affolent ni Brasília, ni Caracas, ni Buenos Aires: on regarde tout cela, China aidant, du balcon. Un autre aspect du renversement de perspective. Il n'est pas mince, non plus.

La question qui est posée sur le fond est celle du développement. On a eu coutume de réserver le terme aux pays du Sud. A eux de se "développer". Ailleurs, la "problématique" n'existe pas, on a affaire à des pays développés, figés pour toute éternité dans un bienheureux statu quo imperfectible. Telle est la gentille fable. Elle comporte deux failles de taille. La première est l'idée qu'il n'y aurait qu'une "recette" (un "paradigme") pour atteindre ce statut envié. La seconde, que seuls les pays dits développés (ainsi autoproclamés) auraient le droit de donner des leçons au reste du monde. La Chine est venue bousculer cela...

E. Rydberg



**Chine-Afrique**

Qu'en est-il vraiment ?

Journée d'étude avec **Deborah Brautigam** (American University), **Paul Fortin** (ancien PDG Gécamines), **Stefaan Marysse** (Université d'Anvers) et **Yenga Mabolila** (coordinateur Promines, Ministère des mines de la R.D.C.). Autres intervenants : **Carlos Polenus** (Confédération syndicale internationale), **Peter Franssen** (rédacteur infochina.be) et des syndicalistes congolais.

Vendredi 27 mai de 9 h 30 à 16 h 30.  
Maison des Associations Internationales  
40, rue Washington – 1050 Bruxelles.

PAF : 10 euros.

*Le cas du contrat Chine-Congo*



**Chine-Afrique : Qu'en est-il vraiment ?**  
Le cas du contrat Chine-Congo

Journée d'étude : Vendredi 27 Mai de 9 h 30 à 16 h 30.

Maison des Associations Internationales  
40, rue Washington – 1050 Bruxelles.  
Participation aux frais: 10 euros  
Info: AfricaChina.may2011@gmail.com ou 32 473 72 5015











Organisation : intal ([intal.be](http://intal.be)), CSC/ACV ([csc-en-ligne.be](http://csc-en-ligne.be)), FGTB/ABVV ([fgtb.be](http://fgtb.be)), [11.11.11 \(11.be\)](http://11.11.11.be), [INEM \(marx.be\)](http://inem.marx.be), [GRESEA \(gresea.be\)](http://gresea.be).

Inscription : veuillez envoyer les coordonnées suivantes à [AfricaChina.may2011@gmail.com](mailto:AfricaChina.may2011@gmail.com) : Nom et prénom, Organisation, activité et/ou fonction / Email / GSM.



# Acte 1 Deborah Brautigam: "Pourquoi cette nervosité?"

**A** toute sagesse, tout honneur. Par sa connaissance du terrain, ses missions multiples en Afrique et en Chine, Deborah Brautigam était sans conteste la "reine" sur l'échiquier du séminaire Chine-Afrique.

Ajouter à cela une maîtrise du sujet, un parler d'une limpidité désarmante, tout le contraire de l'expert diplômé qui péroré pour l'épate du haut de sa chaire. Brautigam conclura son in-

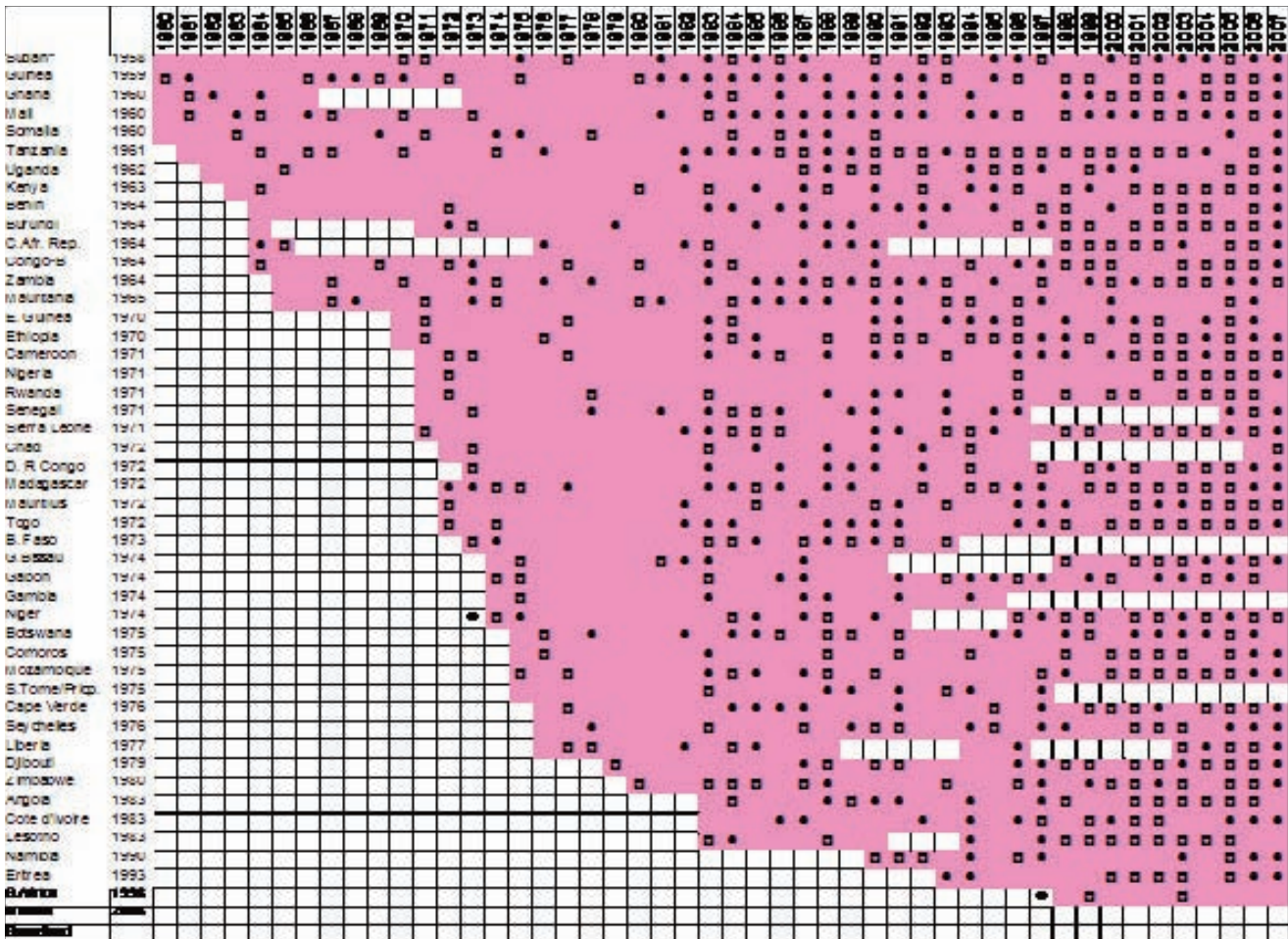
tervention par une interrogation mi-moqueuse: "Pourquoi cette nervosité?"

Pas en Afrique, ni en Chine, naturellement, mais ici, en Europe et aux États-Unis, où la percée des politiques-chinoises de collaboration économique avec le sous-continent africain menace de déstabiliser les esprits.

Que vient faire Beijing dans cette "chasse gardée" américano-européenne? De quel droit? On peut sans doute résumer les inquiétudes ainsi. Avec, au plan idéologique, une crispation autour de la définition de l'aide publique au développement, que la Chine

mettrait radicalement en question en n'y attachant aucune des conditionnalités que l'Occident s'enorgueillit d'imposer – pour la bonne cause! démocratie et gouvernance! – à ses "partenaires africains".

Rappelant que les "aides" occidentales n'ont guère porté de fruits sur le sol africain, ni en termes de bien-être des populations ni sous l'angle des transformations structurelles de l'économie, Brautigam s'est attachée à démolir quelques-uns des mythes entretenus autour de la présence de la Chine en Afrique.



Mythe numéro un: le “péril jaune” constituerait une nouvelle donne pour les chancelleries. Totalemment faux, réplique Brautigam, diagramme à l’appui (voir ci-contre). Les accords “développementaux” passés entre la Chine et des pays africains ont une histoire qui remonte aux années soixante avec, certes, une “expansion” continue, ceci expliquant cela: c’est bien parce que la Chine a patiemment tissé des liens avec l’Afrique qu’elle arrive à les développer aujourd’hui...

Mythe numéro deux: les moyens financiers que la Chine consacre au développement de ces liens africains seraient considérables. Une véritable déferlante. Faux, encore, rapporte Brautigam avec un sourire amusé. Et cette fois, ce sont les comptes dressés par l’OCDE (bureau d’études incontesté en la matière) qui lui permettent de relativiser sensiblement les choses: sur un total de 28,8 milliards de dollars en aides publiques au développement destinés à l’Afrique en 2008, la part apportée par la Chine n’était que 4,2% - contre 25% pour les Etats-Unis et 51% pour l’Europe. Sur ce plan, la Chine demeure un nain.

Ce qui, dès lors, dérange est à chercher ailleurs. C’est, comme suggéré déjà, que la Chine chamboule les règles du jeu.

Le “modèle” développemental promu à Bruxelles et à Washington, Beijing n’en a que faire. La Chine suit son propre chemin – avec un certain succès. D’évidence, en Afrique, on apprécie les fonds investis dans l’infrastructure et l’équipement (scolaire, hospitalier, agricole), réalisés sans discours ni bons conseils moralisateurs. Brautigam a cité l’ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano, qui qualifiait l’aide occidentale ainsi: “une litanie sans fin de séminaires et d’ateliers d’une valeur douteuse”.

C’est bien évidemment là que le bât blesse. L’aide publique au développement est, depuis qu’elle existe, un moyen de poursuivre la guerre diplomatique par d’autres moyens. La Chine fournit la preuve qu’on peut séduire autrement. Forcément, cela crée une cer-

taine nervosité. Il ne faudrait pas l’exagérer cependant, dit Deborah Brautigam en conclusion de son exposé. Il faut parfois savoir un peu “positiver”. Elle ne l’a pas dit en autant de mots mais c’est tout comme. (E.R.)

## Acte 2

# Carlos Polenus: "Parlons droits des travailleurs"

Carlos Polenus, de la Confédération internationale des syndicats (CSI), y est un des plus fins connaisseurs du défi chinois. Son intervention sera à la base de ce texte inédit: une typologie acérée de la problématique.

Beaucoup d'études consacrées à la présence chinoise en Afrique se concentrent sur le développement économique ou sur la bonne gouvernance. Aucune ne s'intéresse aux aspects sociaux de cette relation. Pourquoi? Elles acceptent toutes implicitement l'idéologie économique hégémonique selon laquelle les accidents sociaux constituent des "dommages collatéraux normaux" du développement conduit par la Chine, que l'histoire corrigera (automatiquement) à long terme.

En tant que Confédération syndicale internationale, nous ne pouvons accepter de telles vues étriquées. Nous devons agir en nous fondant sur une analyse exhaustive et saine avant d'envisager des stratégies syndicales cohérentes.

Comment aboutir à une meilleure analyse?

Il faut tout d'abord éviter une généralisation fallacieuse. Des journalistes parlent de certains pays d'Afrique et beaucoup d'entre eux écrivent le même genre d'articles copiés/collés. Ils ont tendance à se concentrer sur des exemples spectaculaires de mauvaise gestion. Cela fait vendre. Peu sortent des sentiers battus pour interviewer le travailleur en tant que victime.

Même une étude portant sur une série de pays africains ne suffit pas pour donner une image globale fiable. Les expériences sociales de certains pays quant aux aides, prêts et investis-

sements chinois ne peuvent pas se résumer en trois mots. Pourtant, sur le plan affectif, nous souhaitons une telle approche, parce que nous ressentons un besoin urgent de comprendre. Nous espérons toujours qu'une image globale simple puisse clarifier des choses que nous ne comprenons pas, par exemple: les Chinois copient la "ruée vers l'Afrique" comme les pays européens l'ont fait au 19ème siècle.

Certains conflits sociaux dans un pays déterminé ne reflètent pas automatiquement la relation globale Afrique/Chine. Sur un continent qui compte plus de 50 pays et de nombreuses sous-régions, nous devons tenir compte du contexte sociétal spécifique. Généraliser une conclusion partielle à l'ensemble de l'Afrique revient à sous-estimer la complexité du continent africain. Il s'agit en fait d'un comportement néocolonial.

Ce qui nous préoccupe ensuite est le fait que beaucoup d'études ne sont pas parrainées par l'Afrique et sont implicitement sous-tendues par des attitudes néocoloniales (par ex.: choix de pays selon la langue). Exemple: un chercheur américain qui a étudié les investissements chinois pendant deux semaines, en visitant quatre anciennes colonies anglaises. Il a dépensé à lui seul un budget qui aurait pu être alloué à 10 chercheurs africains. Cependant, nous devons aussi éviter le piège contraire. L'étude doit être réalisée uniquement par des chercheurs disponibles en Afrique.

Le problème du manque de connaissance de la langue chinoise se pose par ailleurs. Les très rares universitaires qui étudient les relations Chine/Afrique connaissent le chinois et l'anglais mais pas les langues africaines.

Quand on aborde la relation Chine/Afrique, il convient de toujours envisager les différents aspects des

contextes concrets. Un conflit social ou un succès social doit être placé dans le contexte global et ne pas être exporté comme un modèle à suivre ou non dans d'autres pays.

Pour se forger une opinion plus équilibrée, nous devons tenir compte d'éléments tels que:

- le degré d'héritage colonial (existence de nations avec des frontières, une langue, une religion, des institutions);
- le degré de développement (pauvreté, croissance, commerce, dépendance à l'aide, dépendance à l'exportation);
- le degré d'ouverture (accès possible pour des concurrents internationaux américains, européens, japonais, chinois);
- le niveau de richesses naturelles dans un pays (Congo, Afrique du Sud, Nigéria, Soudan);
- les désavantages supplémentaires dont souffrent les pays sans littoral (Zimbabwe, Zambie, Malawi, Tchad);
- l'expérience passée de la diplomatie, de l'aide et des entreprises chinoises (Angola, Zambie, Zimbabwe, Tanzanie, Kenya, Afrique du Sud, Ghana);
- le type de régime politique, qui est très important pour évaluer les expériences sociales.

Grosso modo, nous pouvons distinguer de nombreux types de régimes politiques en Afrique:

- régime issu d'une lutte pour la liberté contre le colonialisme;
- régime multipartite avec des élections libres et une alternance de parti(s) au pouvoir;
- régime présidentiel fort et parlement faible;

- Etat défaillant sans institutions efficaces ou sans aucune autorité;
- Pays avec un syndicat libre et un mouvement civil;
- Etat à fort déséquilibre tribal/ ethnique (Rwanda, Kenya, Soudan, Congo).

## Critiques

Deux types de critiques:

- une série de critiques porte sur le choix politique en termes de type spécifique de développement;
- les autres critiques visent les aspects sociaux des entreprises chinoises en Afrique, le respect de la législation nationale en matière de travail et de protection sociale, et des normes internationales essentielles du travail.

Critiques générales au sujet de l'économie politique et du développement de la relation Chine/Afrique:

- pour la première fois, des pays africains pourraient tirer profit de deux partenaires différents;
- exercice actif d'un pouvoir de négociation temporaire basé sur les richesses souterraines;
- la population est satisfaite des routes et des infrastructures;
- la création d'emplois locaux est appréciée mais il s'agit surtout d'emplois pénibles;
- peu de palaces et de projets de prestige inutiles sont construits;
- trop d'importance accordée au développement d'infrastructures pour l'exploitation pétrolière et minière;
- nouvelles infrastructures centrées principalement sur l'extraction et l'exportation;
- trop de projets clefs en main sans recours aux fournisseurs locaux;
- doutes quant à la diminution de la dépendance à l'aide ou de la dépendance à l'exportation;
- faible intérêt pour des programmes de renforcement des insti-

tutions plus légers (création de syndicats, mouvement civil);

- systèmes de coopération opaque: crédits chinois, nettes différences entre prêts, donations et aides, absence d'informations détaillées au sujet des bénéficiaires;
- la charge d'énormes prêts chinois compromettra-t-elle le budget de l'Etat à l'avenir? (conflit Kabila/FMI);
- les prêts chinois renflouent le budget de l'Etat mais entraînent un endettement perpétuel;
- nombreuses allégations de détournements de prêts ou de fonds, de corruption, de pots-de-vin;
- doutes quant à la viabilité à long terme de projets (hôpitaux sans infirmières ou sans médicaments);
- limites de la stratégie pétrolière: qu'advient-il s'il n'y a plus de pétrole?
- manque de stratégie de développement local au-delà de l'exportation de pétrole;
- identification de pays clés possédant des richesses naturelles;
- vente des dernières richesses de l'Afrique en louant des terres fertiles pour l'agriculture de masse (une tendance que la Chine partage avec des pays tels que la Suède, le Japon, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite);
- modèle bancaire mondial des ZES (zones économiques spéciales) réservé aux investissements directs chinois – pourquoi tant de facilités pour les entreprises chinoises?
- peu ou pas de souci de l'environnement et la réparation des dommages.

Critiques au sujet des politiques sociales quant aux relations et aux entreprises chinoises:

- les projets ne tiennent pas compte des besoins de la population (qui n'a pas voix au chapitre);
- les partenaires africains ont un rôle passif;

- les entreprises chinoises n'encouragent pas les syndicats;
- elles n'ont pas l'habitude de voir différents syndicats;
- les patrons chinois n'ont pas l'habitude de traiter avec des travailleurs syndiqués;
- pas de management interculturel, pas de connaissance des langues locales;
- confiance en des travailleurs chinois importés (contremaîtres, ingénieurs, chefs de projets);
- peu d'emplois locaux créés;
- direction exclusivement chinoise, style chinois du travail intensif;
- pas de formations pour les travailleurs locaux;
- manque d'emplois, d'horaires, de conditions d'hygiène et de sécurité convenables, aucune protection;
- salaires indécents: érosion des salaires locaux, salaires impayés, heures supplémentaires pas payées;
- manque de transparence des contrats, des systèmes de paiement des salaires, indemnités journalières, frais;
- conflits sociaux dans des entreprises chinoises;
- rôle des ambassades chinoises envers les travailleurs chinois en Afrique;
- rôle des organismes gouvernementaux envers les travailleurs locaux dans des entreprises chinoises;
- attitude du ministère de l'Emploi, des services de l'emploi, de l'inspection du travail, de l'inspection de la santé et de la sécurité au travail, des tribunaux du travail;
- degré d'inspection : respect des règlements en matière de protection des travailleurs et de protection sociale, formation des salaires, droits de négociation collective;
- peu ou pas de souci de la santé et de la sécurité au travail ainsi que des normes et des réglementations nationales et internationales;



- dans certains cas, conflits raciaux;
- crainte des zonings chinois (ZES) considérés comme de nouvelles “zones de non-droit” protégées par des gardes privés;
- afflux de travailleurs en situation irrégulière de Chine et d’opérateurs chinois en Afrique.

## Une manne de stratégies syndicales

Il ne s’agit pas de formules magiques. Il est important de comprendre le contexte dans lequel le syndicat agit, ainsi que l’espace économique, social et politique. Ceci étant dit, voici, en termes très généraux, des suggestions de stratégies.

Beaucoup de choses figurant dans cette liste sont aussi utiles pour les entreprises étrangères non chinoises (entreprises américaines, japonaises, européennes, etc.). En ce qui concerne les entreprises étrangères actives en Afrique mais établies dans des pays de l’OCDE, les directives de l’OCDE sur les entreprises multinationales constituent un outil supplémentaire.

Malheureusement, les entreprises des pays du BRIC (Russie, Brésil, Inde et Chine) ne sont pas censées suivre les directives de l’OCDE. Elles peuvent cependant le faire. Les entreprises transnationales sud-africaines sont tenues, en vertu de la législation de l’Afrique du Sud, de respecter au moins les lois et les réglementations sud-africaines en l’absence de législation locale appropriée ou si cette législation est plus faible.

En fait, il n’existe aucune bonne raison pour qu’une entreprise chinoise agissant hors de Chine ne respecte pas le droit du travail chinois de base s’il n’existe aucune réglementation locale en la matière. Cette législation prévoit le droit pour chaque travailleur de disposer d’un contrat écrit comportant toutes les clauses pertinentes.

Il n’existe pas de stratégie “universelle”. Nous devons admettre que dans certains pays, les syndicats n’existent pas ou sont très faibles, tandis que

dans d’autres pays, le syndicat est l’un des piliers sociaux les mieux organisés. Une telle division artificielle est utile pour répertorier et clarifier certains éléments stratégiques utilisables.

Si le syndicat est faible:

- tirez parti de l’expérience de syndicats africains plus forts;
- consultez le Web. Par exemple, l’ONG CLB (Hong Kong, [www.clb.org](http://www.clb.org)) a publié, en 2011, une étude consacrée aux 200.000 travailleurs chinois de Singapour. L’étude explique comment les travailleurs chinois sont recrutés, employés et rapatriés. Les abus, discriminations et violences dont ils sont victimes à Singapour sont décrits en détail. L’accord bilatéral livre les travailleurs au bon vouloir de l’employeur. Le permis de travail parainé par l’employeur permet à celui-ci de contrôler totalement les travailleurs chinois. Les contrats de travail qu’ils ont dû signer ne respectent pas la législation locale ni même la législation chinoise sur le contrat de travail. De telles informations pourraient vous en apprendre beaucoup au sujet du comportement passif des travailleurs chinois. Ils sont prisonniers, même dans un pays étranger. Cela donne une idée du système qui régit cet afflux de travailleurs.
- Vérifiez les faits et les rumeurs; ne jouez pas le jeu du racisme à l’encontre des travailleurs chinois;
- cherchez des occasions d’entrer dans une (nouvelle) entreprise chinoise;
- commencez à organiser les travailleurs dans chaque nouveau centre d’investissement, par exemple une nouvelle ZES;
- demandez à vos bailleurs de fonds étrangers d’investir dans ces actions syndicales plutôt que de suivre le programme et les préoccupations du bailleur de fonds;
- tentez d’obtenir l’aide et l’assistance de l’organisation syndicale internationale compétente;

Si le syndicat est fort: utilisez votre force pour créer un contre-pouvoir:

- créez des réseaux avec des syndicats étrangers confrontés à la même entreprise chinoise;
- partagez vos expériences;
- préparez un accord syndical dans certaines entreprises sélectionnées;
- collectez des informations au sujet des conditions de travail et de vie;
- comparez le dossier social d’employeurs chinois avec celui d’homologues américains, européens ou japonais actifs dans votre pays/région (le cas échéant);
- comparez les entreprises chinoises avec des entreprises locales loyales (le cas échéant);
- organisez une action de protestation publique à l’ambassade de Chine ; embarrassez l’ambassadeur en faisant état d’affaires fâcheuses;
- l’ambassade de Chine est tenue de respecter les législations locales et de défendre les travailleurs chinois qui déposent plainte dans des pays africains. A défaut d’aide, sapez délibérément la carrière future du diplomate;
- demandez des adresses à Pékin pour envoyer des plaintes écrites;
- faites part des accidents de travail dans les médias et élaborer des demandes de compensations; transmettez des documents, des photos et faites part de faits à des journalistes;
- envoyez un militant quand la nouvelle “zone économique spéciale” démarre;
- trouvez un sinophone pour assister le militant;
- mettez la pression sur les ministres compétents (mines, énergie, transports, travail, affaires étrangères);
- favorisez la négociation entre états/entreprises avant ... la mise en concurrence de projets WB et de

projets chinois;

- nouez une alliance avec des associations d'employeurs locaux qui respectent les syndicats, les résultats CB et les réglementations locales;
- réclamez la transparence publique et la publicité.

Faites pression sur l'Etat à tous les niveaux: villes, villages, provinces, pays.

- Demandez publiquement un débat parlementaire avant d'engager l'Etat dans un contrat international.
- Demandez un dialogue social entre employeurs et syndicats au sujet de programmes internationaux.
- Défendez les chapitres des contrats internationaux traitant de la formation des travailleurs ainsi que du respect de l'environnement et des réparations de dommages. Demandez des engagements concrets et des systèmes de contrôle.
- Renforcez les capacités de l'inspection du travail.
- Créez une union entre la Confédération syndicale internationale et la Fédération des syndicats de Chine : un "observatoire" des pratiques des multinationales chinoises en Afrique.
- Suivez le débat en Afrique du Sud: le conseil de l'ANC étudie le concept de nationalisation des mines en Afrique du Sud.
- Libéria, Ghana: triangulation du débat sur les projets entre le Ghana, les puissances occidentales et la Chine. Ils ont créé de nombreuses possibilités de faire les meilleures affaires... pour le pays.

Ne pas oublier les ouvriers chinois

Il ne faut pas non plus ignorer la situation des ouvriers chinois en Afrique. Il faut absolument éviter de les blâmer pour le comportement de leurs patrons. Cela ne fait que susciter un racisme mutuel.

Une plus grande transparence s'impose impérieusement au sujet de leurs salaires, des systèmes de paie, de la sécurité sociale, etc.

Ils ne peuvent pas se trouver en dehors des conditions de travail locales. Vu qu'on travaille le plus souvent avec un visa de groupe, l'ouvrier chinois, une fois en Afrique, n'a plus beaucoup de liberté de mouvement.

Une approche syndicale pourrait consister à exiger un contrat écrit, qui est prévu par le droit du travail chinois, ou un contrat national standard conforme à la législation africaine et au nouveau droit du travail chinois. Si les deux systèmes sont en conflit sur un point, par exemple les heures supplémentaires, c'est le travailleur qui peut choisir le plus avantageux.

Le mode de recrutement en Chine est très obscur pour les syndicats africains. En Chine, dans une province côtière, des procès ont été intentés à des trafiquants d'êtres humains qui vendaient de faux permis de travail pour l'Afrique et qui exigeaient des redevances élevées sur les salaires à percevoir.

Dans ce contexte, il est utile d'aller à l'encontre de l'une des rumeurs les plus ancrées. Cette rumeur rapidement répandue veut que les ouvriers chinois soient en fait des ouvriers forcés ou des prisonniers qui travaillent librement.

Cette opinion est vraisemblablement suscitée par le mode de vie des Chinois en Afrique. Ils vivent sur des sites ou dans des quartiers protégés avec leurs propres salons de thé, restaurants, laveries, bar karaoké, etc. La langue constitue évidemment aussi un facteur d'isolement. Cela dit, ces rumeurs n'ont jamais été confirmées par des preuves sérieuses. A ce jour, on ne dispose tout simplement d'aucune preuve.

Le modèle chinois de la ZES

Différents facteurs, notamment la pénurie de main-d'œuvre, l'appréciation du RMB et les augmentations de salaire incitent les patrons du sud de la Chine à se tourner vers d'autres pays:

Dakar, Addis-Abeba, Vietnam, etc.

Ils constatent que les salaires y sont plus bas et les temps de travail plus longs. Cependant, les problèmes de logistique et d'infrastructure sont énormes et réduisent ces avantages à néant.

La politique de développement de la Chine en Chine chasse l'industrie légèrement polluante vers l'intérieur du pays ou vers l'étranger. L'Afrique est aussi confrontée à cet afflux.

Au lieu de se plaindre des GSM chinois de mauvaise qualité qui sont rapidement hors d'usage, les Africains peuvent à présent travailler pour des Chinois, dans l'une des "zones économiques spéciales" en plein essor.

Les Chinois réfutent ainsi la critique selon laquelle la Chine ne s'intéresse qu'au pétrole et aux minéraux.

Les Africains peuvent à présent mettre la pagaille tandis que les bénéficiaires partent en Chine. Cependant, ces ZES ne sont pas la panacée.

Peu de pays africains disposent d'institutions capables de surveiller la qualité des produits d'importation.

Un rapport de la banque mondiale affirme qu'en Afrique, ces premières ZES laissent apparaître de très nombreux manquements. Il ne parle évidemment pas du manque de liberté syndicale.

Après avoir mené des investigations dans les ZES d'Egypte Suez et Lekki ou Ogun, au Niger, nous posons les questions suivantes:

- plans d'entreprise ou programmes politiques?
- y constate-t-on des progrès en termes d'infrastructure?
- l'essor industriel est-il en marche?
- l'exportation est-elle en marche?
- intégration aux économies locales?
- les travailleurs locaux peuvent-ils acquérir des qualifications?
- y a-t-il un certain transfert technologique?

## Acte 3

### Peter Franssen: "Le monde a changé d'axe"

**Spécialiste de la Chine, rédacteur au site [www.infochina.be](http://www.infochina.be), Peter Franssen s'est livré à une analyse géostratégique des relations entre la Chine et l'Afrique. Voici le texte de son intervention.**

Dans ses relations avec l'extérieur, la Chine met en exergue le principe de non-ingérence et de l'avantage mutuel. C'est pourquoi le président sud-africain Zuma déclare: "*Dans les relations entre la Chine et les pays africains, il n'est plus question de colonialisme. Ce sont de toutes autres relations que celles que l'Afrique a toujours connues. (...) Faisons donc des affaires!*"

Faisons des affaires signifie: à l'avantage des deux partenaires. On n'y retrouve aucunement la relation entre celui qui dispense l'aide et celui qui la reçoit en se tenant deux marches plus bas et courbé jusqu'au sol, mais bien l'avantage économique tant pour la Chine que pour les pays africains.

Tels sont le but et la ligne de conduite dans les relations entre la Chine et l'Afrique, de même que dans les relations entre la Chine et l'Amérique latine ou encore entre la Chine et les autres pays asiatiques.

La croissance économique très rapide et de longue durée de la Chine rend ces relations plus importantes de jour en jour. Depuis 33 ans, la Chine connaît une croissance annuelle moyenne de 10 %. C'est, pour la même période, une croissance trois fois plus rapide que celle des États-Unis, quatre fois plus rapide que celle de l'Europe et six fois plus rapide que celle du Japon. Cette évolution encore jamais vue dans l'histoire a fait de la Chine le plus important État industriel de la planète. La croissance économique a également fait de la Chine la première nation commerciale au monde.

Cette évolution n'était et n'est toujours pas possible sans les relations économiques avec des dizaines de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Ces pays bénéficient en premier lieu de l'importante demande chinoise en matières premières. La Chine achète 40% de la production mondiale d'étain, de nickel, de plomb, de zinc, d'aluminium et de cuivre. L'importante demande de la Chine fait grimper les prix de ces matières premières. Les contrats que la Chine conclut en vue de ces achats sont également plus avantageux que ceux proposés par l'Occident.

Sur d'autres terrains aussi, les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont gagnants. The Economist – pourtant le porte-parole du gros business anglo-américain, écrit: "*L'implication de la Chine en Afrique est à maints égards une bonne affaire pour les deux parties. En échange de pétrole et de minerais, la Chine met sur pied les infrastructures africaines qui ont longtemps été négligées. Grâce à ces infrastructures, l'Afrique possède une perspective de développement.*"

Une perspective de développement. C'est l'essence même de la collaboration avec la Chine. Pour la première fois depuis la traite des esclaves, l'Afrique a une perspective de développement. Cela ne veut pas dire que tout baigne dans cette collaboration. En divers endroits, il existe des situations d'exploitation, d'absence de droits syndicaux, de salaires trop bas, de conditions de travail dangereuses. Les entrepreneurs privés chinois, voire certaines entreprises d'État, ne voient souvent que leur propre profit. Le gouvernement chinois a pris conscience de ces situations déplorables et s'emploie à y remédier. Ainsi, il est occupé à promulguer des lois auxquelles devront se tenir toutes les firmes chinoises à l'étranger.

#### Esclavagisme dans le rétroviseur

Karl Marx disait en son temps: "*The hunting of black skins signaled the rosy dawn of the era of capitalist production.*" En traduction libre: la chasse aux noirs a annoncé la montée du capitalisme.

Les grandes firmes européennes sont nées et ont grandi grâce à la traite des esclaves et au colonialisme. L'embarquement forcé des noirs et le pillage de la richesse de l'Afrique ont rapporté le capital grâce auquel la révolution industrielle est sortie de terre et sont nées les grandes sociétés. Le premier centre de la révolution industrielle fut la région du Lancashire, en Angleterre. Sans la proximité du port de Liverpool, le Lancashire n'aurait jamais pu devenir le premier centre industriel d'Europe. Et le port de Liverpool acquit sa puissance et son importance grâce à l'apport et à la vente des esclaves d'Afrique.

Entre 1950 et 1960, les firmes belges actives au Congo versèrent au moins 40 milliards de francs de dividendes. Près de 40% de tous les bénéfices des sociétés belges provenaient du Congo.

Et qui a le portefeuille bien plein a la bouche pleine d'éloges. Dans toutes ses nuances et tendances, la bourgeoisie occidentale a loué la traite des esclaves, le colonialisme et le néocolonialisme. De même, les dirigeants de la tendance social-démocratique de la bourgeoisie disaient: "*Les colonies sont un mal nécessaire – nous devons le reconnaître. Même un futur gouvernement socialiste aura besoin de colonies. Les États modernes ne pourront s'en sortir sans des pays qui leur fourniront des matières premières et des produits tropicaux dont ont besoin leur industrie et l'humanité en général. Nous pouvons quand même difficilement abandonner la moitié du globe ter-*

*restre aux caprices de peuples qui sont encore infantiles et qui laissent inutilisés et non exploités l'énorme richesse de leur sous-sol et les endroits les plus fertiles au monde. Nous devons intervenir dans l'intérêt de toute l'humanité."*

## Axe nouveau pour l'économie mondiale

L'esclavagiste et le colonialiste ne pouvaient exister sans les colonies. Et, aujourd'hui, le capitalisme peut encore moins exister sans l'Afrique, sans l'Amérique latine et sans l'Asie. Que serait le capitalisme en Occident sans l'afflux constant du capital volé et pillé dans le Sud?

Le premier partenaire commercial de l'Afrique est désormais la Chine. On peut assister à la même évolution sur les autres continents. Le plus grand et plus important pays de l'Amérique latine est le Brésil. Eh bien, aujourd'hui, le premier partenaire commercial du Brésil est aussi la Chine. En Asie, le 1er janvier de l'an dernier, une association libre-échangiste a été mise en place entre la Chine et l'ASEAN. Association libre-échangiste signifie qu'il n'y a plus de barrières douanières, qu'il n'y a plus d'entraves au commerce mutuel. L'ASEAN est constituée de dix pays du sud-est de l'Asie et compte 600 millions d'habitants. L'ASEAN plus la Chine forment un marché unifié de 2 milliards d'humains, soit quatre fois plus que l'Union européenne.

La montée de la Chine a occasionné un bond énorme dans la collaboration entre les pays du Sud. Aujourd'hui déjà, le commerce des pays du Tiers-monde entre eux est tout aussi important que le commerce entre les pays occidentaux et les pays du Tiers-monde. L'économie des pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et celle des pays en développement est déjà plus importante aujourd'hui que l'économie des trois métropoles impérialistes – les États-Unis, l'Europe et le Japon – mises ensemble. Cela veut dire que, pour la première fois depuis la naissance du capitalisme, le cœur de l'économie mondiale quitte les pays capitalistes.

En 1917, avec la révolution en Russie, le capitalisme mondial a dû subir une lourde défaite. En 1949, avec la révolution en Chine, seconde défaite. Chaque fois, le capitalisme a perdu, parmi ses maillons les plus faibles, ceux sur lesquels il avait de moins en moins de contrôle. Aujourd'hui, la même chose se passe dans de très nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine: le capitalisme de Washington, de Londres, de Paris, de Berlin et de Bruxelles perd son emprise et son contrôle sur ces pays.

Et on voit comment ces pays collaborent de façon de plus en plus étroite afin de renforcer leur développement commun, indépendamment de l'Occident. Pour la première fois dans l'histoire, les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine s'unissent à une telle échelle et sur base d'un avantage économique mutuel. Pour la première fois, on assiste à une résistance économique, à une révolte économique des pays qui ont été colonisés pendant des siècles.

Le BRICS, par exemple. C'est-à-dire le lien de collaboration entre le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ensemble, ces pays représentent 41 pour cent de la population mondiale. L'Afrique se porte bien de cette collaboration. Même le Financial Times, le journal du capital financier britannique, écrit: "*L'engagement commercial complexe de la Chine dans de nombreux pays africains coïncide avec des efforts similaires du Brésil, de l'Inde et de la Russie et peut modifier la destinée économique de tout le continent africain. En même temps que l'engagement du Brésil, de la Russie et de l'Inde, l'engagement de la Chine peut mettre un terme à la marginalité de l'Afrique par rapport à l'économie mondiale.*" C'est sur ces jolies paroles du Financial Times que je conclus.



## Acte 4

# Stefaan Marysse: "Guerre froide en perspective?"

**Stefaan Marysse (Université d'Anvers) est un fin connaisseur de l'Afrique et, plus particulièrement, de la République démocratique du Congo. Synthèse au lance-pierre d'un décryptage à froid et sans concession.**

En République démocratique du Congo (RDC), l'implosion de l'économie et de l'Etat, telle qu'établie au tableau ci-dessous, est due à trente ans de patrimonialisme mobutiste (la dictature de Mobutu gérait le pays comme s'il s'agissait d'une possession personnelle) et cinq ans de guerre civile. En 1999, à la fin de l'ère Mobutu, le PIB congolais valait 35% de ce qu'il était en 1980...

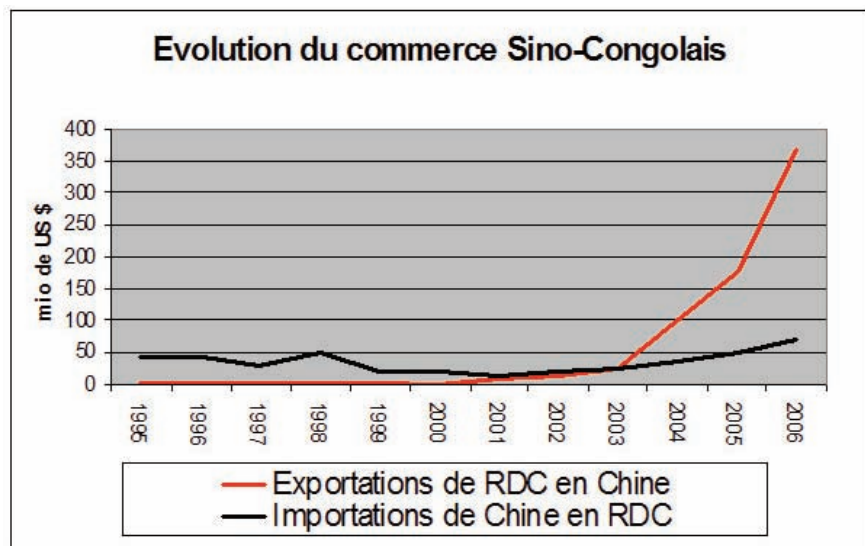
**Tableau 1. Evolution socioéconomique de la RDC (évolution 1980-1999)**

	Unité	1980	1999
Population	Millions (Mln)	27	55
GDP	Mln. USD	14922	5200
GDP	% of 1980 GDP	100	35
Revenu de l'Etat (G)	Mln USD	2000	150
Exportations	mln. USD	2507	1050
Importations	mln. USD	1117	540
Cuivre	1.000 tonnes	468 (in 1988)	35
Ciment	1.000 tonnes	485 (in 1988)	149
Diamant	1.000 carat	18163 (in 1988)	26084

Source: World Bank, World Development Indicators and Lukusa, CEDAF, 1999

Et le revenu de l'Etat, durant cette période, a chuté sévèrement. En 1980, il était de 2 milliards de dollars et de 150 millions en 1999.

A partir des années 2000, l'Etat congolais se reconstruit. Ce qui se marque par une diminution de l'(hyper)inflation et un redressement de la croissance du PIB. Le rétablissement de la RDC sur le plan économique va de



pair avec une activité de plus en plus importante de la République populaire de Chine sur le continent africain. Le commerce de la Chine avec l'Afrique a dépassé les 50 milliards de dollars en 2006 (soit une multiplication par 5 en cinq ans). Pour ce qui est de la politique chinoise en matière d'infrastructures, une politique de "troc" a vu le jour avec les pays africains.

Les Chinois fournissent à ces derniers des constructions et des infrastructures contre des matières premières. Les produits fournis offrent un bon rapport qualité/prix. Ceci dit, les programmes "infrastructures contre matières premières" offrent peu de retombées pour les économies locales car la main-d'œuvre et les produits sont, en grande partie, importés.

Dans le cas spécifique de la RDC pour l'année 2007, on signalera,

dans le chef des entrepreneurs chinois, 6.5 milliards de dollars US d'investissements dans les infrastructures. Parallèlement, les exportations de la RDC vers la Chine ont connu une progression spectaculaire au cours des dernières années. Alors qu'au début des années 2000, elles étaient quasiment nulles, elles dépassaient les 350 millions de dollars en 2006.

Le tableau 2 nous montre l'évolution du commerce sino-congolais depuis 1995 et on y remarquera également que la RDC a une balance commerciale positive avec la Chine depuis 2003.

La présence de plus en plus importante de la Chine en RDC n'a pas manqué d'interpeller l'Occident. C'est ainsi que le Fonds monétaire international (FMI) a argué du fait que la coopération avec la Chine était de nature à engendrer un nouveau cycle d'endettement en RDC. Sous la pression du FMI, les relations sino-congolaises ont fait l'objet d'un balisage qui a conduit à ce que les investissements chinois dans le domaine des infrastructures soient strictement limités à 3 milliards de dollars US. Et c'est en 2009 que la convention de coopération entre la RDC et la

Chine a été révisée de manière à cadrer avec les pressions du FMI.

En termes d'opportunités et de défis pour les pays d'accueil, un problème réside surtout dans la faiblesse de l'Etat qui n'est pas en mesure de peser sur les conditions posées par le partenaire chinois plus puissant. Toutefois, cette présence n'autorise pas à parler d' "impérialisme rouge" dans la mesure où la Chine n'exerce pas de domination politique sur le terrain. Mais que se passera-t-il quand les intérêts chinois seront mis en difficulté? Le cas du Soudan est exemplatif. La non-ingérence commence à y prendre la forme d'un appui inconditionnel au régime. L'entrée en force de la Chine sur la scène africaine, avec sa politique de non-ingérence et d'appui inconditionnel aux régimes en place, va certainement bousculer la donne géopolitique. Aussi la période à venir devrait-elle ressembler à une forme de guerre froide en raison de la compétition internationale accrue pour les matières premières. (X.D.)

## Acte 5

# Yenga Mabolia: “En quoi cela vous concerne-t-il?”

**Y**enga Mabolia travaille pour le ministère des Mines de la République démocratique du Congo. La “problématique”, il connaît. Pays voici peu ravagé. convoitises étrangères sur les richesses du sous-sol. Contrats léonins et conflits d'intérêts – entre les “bailleurs de fonds traditionnels” et la Chine. Le Congo? Coïncé entre les deux.

D'emblée, à la tribune, Mabolia prend radicalement le contre-pied. On lui a demandé de venir parler du contrat chinois. “Je vous le dis sans détour, j'ai d'abord pensé refuser. Car je ne vois pas pourquoi je viendrais en Belgique en parler. Je ne perçois pas le rapport, si vous voyez ce que je veux dire. D'autant que c'est un contrat commercial. Inviter la société Gécamines, qui dispose d'administrateurs et de directeurs, eût été plus indiqué... “Et pourquoi diable en effet? En quoi cela concerne-t-il la Belgique? Le temps où on devait “s'expliquer” au pouvoir colonial appartient depuis longtemps au passé.

Mais, bon prince, Mabolia a accepté l'invitation – et là encore, avec une certaine superbe: “J'étais de passage au Parlement européen” – et comme c'est à Bruxelles, pas bien loin, pourquoi ne pas faire un petit saut...

Au Parlement européen, c'était plus sérieux. Mabolia a fait le déplacement pour examiner dans quelle mesure le législateur européen serait disposé à suivre l'exemple des États-Unis en produisant un cadre réglementaire similaire à celui de la loi Dodd-Frank, adoptée en juillet 2010. Celle loi, rappelle Mabolia, “oblige les acheteurs américains cotés en bourse de fournir la preuve, dès qu'ils achètent les ma-

tières premières stratégiques que recèle le Congo – étain, coltan, or, cassitérite, etc. – de ce que ces achats ne financent pas les guerres ou les conflits armés dans la région.” En d'autres termes, pour encore pouvoir vendre ces richesses vers les États-Unis, le Congo devra montrer patte blanche. C'est lui mettre un peu le couteau sur la gorge. Au Tiers-monde, on a l'habitude. On essaie de s'en accommoder. La Dodd-Frank, dit Mabolia, ils n'en voient “pas encore l'impact”. Mais si les États-Unis imposent ce type de conditions, autant chercher à ce que l'Europe n'en invente pas d'autres: qu'ils “s'harmonisent”.

La Chine, c'est différent. Peu ou pas de conditions. Et de grosses sommes. Le Congo en a besoin, comme Mabolia va y insister. “Il nous faut absolument reconstruire le pays et c'est extrêmement difficile. La possibilité de revoir et de réviser les anciens contrats miniers est survenue et cela a été l'occasion pour nous de voir comment utiliser nos richesses au mieux pour financer des infrastructures, des hôpitaux. Les négociations avec les Chinois ont commencé et elles ont abouti au fameux contrat du siècle. Est-ce un contrat gagnant-gagnant? Je le pense et je ne vois pas pourquoi cela fait autant de bruit, ni en quoi cela pose un problème. La Chine est active en Afrique, pas seulement au Congo mais dans beaucoup de pays et elle a ceci d'intéressant de pouvoir construire à des coûts raisonnables”.

En un mot comme en cent, ce qui importe, “c'est la reconstruction du pays. Les guerres ont détruit le peu d'infrastructures que nous avons et qui, déjà, étaient dans un état de délabrement avancé. C'est dire que la facture est devenue très sérieuse, il nous fallait trouver de grands financements. Prenez par exemple le cas du barrage d'Inga, l'un des plus grands. En l'espace

de vingt ans, on a rien entrepris en vue de l'améliorer. Ce dont nous avons besoin ne se chiffre pas à coup de 200 millions, mais de plusieurs milliards. Où trouver les fonds? C'est extrêmement difficile.”

Les trois milliards de Chinois constituent donc une aubaine. Et là, Mabolia, se livre à une petite comparaison. La société Tenke Fungurume, menée par un consortium occidental, s'acquitte d'une redevance. C'est du goutte-à-goutte, dix millions par mois. “Il est assez difficile de faire quelque chose de correct avec cela.”

Et puis, ajoute-t-il, “l'avantage du contrat chinois, bien sûr, est de nous donner la possibilité de briser la monoculture qui prévalait auparavant. Après tout, nous étions bras et mains liés pendant plusieurs années, plusieurs siècles pratiquement dans le joug occidental. Nous sommes avec vous depuis très longtemps. C'est à la faveur de cette recherche du bien-être de la RDC qu'un autre son de cloche est venu. Les autorités congolaises y ont trouvé leur avantage.”

“Le contrat chinois, pour nous, est quelque chose de nouveau. Pour les Chinois, aussi. Ils avancent dans un territoire qu'ils ne maîtrisent pas encore très bien. Tout cela est, je le pense, assez positif. Ce que nous voyons, c'est que les mines sont chez nous et que c'est nous qui en avons le contrôle. C'est un partenariat. Si nous percevons un problème, nous le disons, et puis on négocie et on s'arrange.” Pas de quoi en faire tout un plat, en effet. (E.R.)

## Acte 6

### Jean Ilunga et Philip Lukeke: "Un bol d'oxygène..."

**L**e secrétaire provincial de la Confédération Syndicale du Congo, Jean de Dieu Ilunga, est directement concerné par la coopération avec la Chine: en tant qu'Africain, mais avant tout en tant que syndicaliste et travailleur. L'éclairage du syndicaliste, prenant la parole aux côtés de son collègue Philip Linza Lukeke (Union nationale des travailleurs du Congo), est en demi-teintes.

A la base de son exposé, un constat: après des années d'une guerre meurtrière, avec son lot de massacres, de pillages, de mauvaise gestion et d'instabilité politique, la RDC a vu son tissu économique s'effondrer. Dans ce contexte, l'arrivée des investisseurs chinois a été accueillie comme un bol d'oxygène: la proposition d'investissements massifs dans les infrastructures en échange de droits d'exploitation minière est en effet apparue d'emblée comme une stratégie "gagnant-gagnant" – bien que, ensuite, court-circuitée par le Fonds monétaire international.

Jusqu'alors, les projets financés par les organisations internationales n'avaient donné que peu de résultats concrets: lenteur des procédures, lourdes conditionnalités, détournement des aides par des élites en vue d'un enrichissement personnel ou de politiques clientélistes... Autant d'éléments qui ont entravé le développement et empêché un réel contrôle de l'utilisation des fonds. Tous ces maux laissèrent un sentiment de gâchis teinté de frustration dans l'imaginaire collectif.

Les projets de développement proposés par la République populaire semblent quant à eux répondre davantage à l'urgence économique et sociale. Les travaux dans les infrastructures de communication, vitales dans un pays aussi vaste, ont ainsi débuté avant même que ne commence l'exploitation minière, sensée servir de contrepartie. Là où l'aide occidentale était versée sous forme liquide – favorisant la corruption –, l'aide est livrée sous forme matérielle, et les travaux sont directement prestés, ce qui limite le détournement de l'aide au profit des élites. Les résultats concrets en termes de mobilité, d'emploi et de reconstruction économique semblent encourageants.

Pour autant, Ilunga n'entend pas offrir de chèque en blanc aux Chinois: de nombreux problèmes persistent, tandis que de nouveaux suscitent l'inquiétude chez les travailleurs. Absence de notion de travail décent, piètre respect des heures de travail, importation de travailleurs chinois pour des emplois pour lesquels il existe des travailleurs congolais qualifiés... Des problèmes qu'il faudra résoudre en priorité pour qu'une coopération harmonieuse puisse perdurer.

D'autant plus qu'une autre catégorie de Chinois, ceux-là issus du secteur privé, ne semblent pas avoir un impact aussi bénéfique que les contrats établis sous l'égide du gouvernement chinois. Il s'agit souvent de contrats signés en bonne et due forme pour la construction de fours, mais qui entraînent un recours important aux matières premières, conduisant à une exploitation artisanale sauvage, avec son lot d'afflictions: conditions de travail précaires, exploitation frauduleuse et illicite des gisements, travail des enfants privés de scolarité, risques écologiques... "De plus, souligne-t-il, le pro-

blème essentiel de l'enrichissement des intermédiaires au détriment des ouvriers de base, relégués à une misère absolue, constitue un problème essentiel à résoudre". Et le syndicaliste de plaider pour un meilleur contrôle des activités sous-traitées par les investisseurs privés.

Malgré toutes les nuances que suscite le tableau de la coopération sino-congolaise, Ilunga se veut optimiste: plus qu'une confiance aveugle en la fiabilité du nouveau partenariat oriental, c'est davantage le souvenir d'une coopération désastreuse avec l'occident qui pousse les syndicats à envisager sous un jour plutôt favorable la coopération avec la Chine. "Le terme gagnant-gagnant nous paraît pour l'instant approprié. Nous avons subi assez des promesses non-tenues." (G.M.)



# Chine-Afrique, entre "Fantasy" et Réalité

Raf Custers, Gresea.

La présence accrue de la Chine en Afrique ne date pas d'hier. Les études bien étoffées non plus. Début 2007, Harry Broadman publiait son "Africa's Silk Road" à la Banque mondiale. Sa conclusion ouvrait des perspectives. Il voyait dans les liens renforcés de commerce et d'investissements d'Inde et de Chine avec l'Afrique "une opportunité significative de croissance et d'intégration de l'Afrique [sub-saharienne] dans l'économie mondiale".

Mais, certes, il n'existe point de convergence dans les interprétations. Le sujet a toujours suscité de vives émotions. Les inquiétudes des milieux d'affaires et des politiques occidentaux sont reflétées dans une bonne partie de la presse. La Chine produit et répète à l'infini un imaginaire très contemporain puisque animé par un Dragon oriental (qui parfois se métamorphose en Géant). Le Dragon est qualifié d'affamé, vorace, le Géant d'expansionniste. Ce fantasy brouille la perception: qu'en est-il vraiment ?

## La Chine en grand timonier

La Chine, c'est certain, connaît une croissance soutenue depuis vingt ans. La Chine a sorti des centaines de millions d'habitants de la pauvreté, performance admirée en Afrique "qui abrite 300 millions de personnes des plus pauvres au monde" (Broadman). Et la Chine se lance dans un nouveau cycle de développement et priorise son chantier interne. Le pays compte réduire davantage la pauvreté et l'état de sous-développement, présent dans bon nombre de régions à l'intérieur.

L'urbanisation en Chine fait rêver les industriels du monde entier. Selon Tom Albanese, PDG du conglomerat minier Rio Tinto, la Chine devrait construire entre 40.000 et 50.000 gratte-ciel d'ici à 2025. Rio vend le fer pour l'acier de ces immeubles. En 2025,

estime le bureau d'études McKinsey, près d'un milliard de Chinois vivront dans des agglomérations d'au moins un million d'habitants. Elles valent ce qu'elles valent, ces projections; des imprévus du type "Crise Financière" feront obstacle à tout progrès linéaire. Cela n'empêche qu'aujourd'hui le phénomène chinois est "le moteur de référence" pour des tranches entières de l'économie mondiale. Elles s'y orientent et en tirent profit.

Sera-ce le cas pour l'Afrique ? Lors du clash afro-européen à Lisbonne, en décembre 2007, le président Abdoulaye Wade disait: "Pour le prix d'un véhicule européen, j'achète deux véhicules chinois". C'est un dicton à double tranchant. Des consommateurs à faible pouvoir d'achat sont contents de trouver des produits à bas prix. Mais à cause des marchandises chinoises bon marché le textile africain, pour ne prendre que cet exemple, a fait faillite. Y a-t-il donc vraiment "opportunité" dans le renforcement des liens Sud-Sud, entre l'Afrique, l'Inde, la Chine et d'autres nouveaux acteurs d'envergure?

## Grilles de lecture...

Broadman ne sort pas du carcan de la Banque mondiale, qui promeut l'ouverture et l'intégration dans l'économie mondiale. Est-ce de l'intérêt des pays africains de voir la coopération Sud-Sud, et avec la Chine en l'occurrence, sous cet angle ? Donc: coopération extravertie ou coopération au développement? Plus d'un connaisseur a fait remarquer que la Chine échappe aux cadres de compréhension occidentaux. Dans les années 1950, le pays a co-"inventé" le Pancheel, les Cinq Principes de Co-existence Pacifique, devenu par après le manifeste du mouvement non-aligné. Pourquoi faudrait-il se méfier 50 ans plus tard de la Chine, comme le font tant de sources en Occident, lorsqu'elle continue à se référer

à ses principes? Parce que son modèle d'économie capitaliste sous la conduite d'un parti communiste fonctionne? Parce qu'elle fait son apparition en Afrique, la chasse-gardée traditionnelle de l'Occident? Parce que tout cela met les politiques ultralibérales dans l'embarras?

Le ton monte, ce qui n'est pas rassurant. "Nous sommes en concurrence avec la Chine. Mettons de côté toute considération morale, humanitaire ou de bienfaisance, parlons Realpolitik", disait la ministre Hillary Clinton en février dernier lors du débat sur son budget pour les Affaires étrangères. Premier objectif de cette Realpolitik: sauvegarder les intérêts d'Exxon en Papouasie Nouvelle Guinée. En Afrique aussi, l'Occident est à la traîne et s'en énerve par ricochet. La Chine est devenue le principal investisseur dans les infrastructures. En République Démocratique du Congo, la Chine investira dans les infrastructures et se fera rembourser en cuivre et cobalt. C'est vu d'un mauvais oeil par l'Union européenne qui n'ayant pas ces minerais dans son sous-sol importait, en 2006-2007, 71% du cobalt exclusivement du Congo.

Des arguments pour séparer la Fantasy de la Réalité, il n'en manque pas. D'où l'idée de cette journée sur les relations entre l'Afrique et la Chine. Les co-organisateurs étaient I.I.be, la CSC, la FGTB, l'INEM, INTAL et le Gresea. Le 27 mai 2011, nous avons rassemblé à Bruxelles une poignée d'orateurs de premier ordre de par leur position de témoin direct ou de chercheur persévérant, afin de livrer notre contribution au débat. C'était une étape dans la recherche

# Les investissements chinois en Afrique

African Labour Research Network (ALRN)

**E**n mai 2009, avec l'appui du syndicat néerlandais FNV, l'African Labour Research Network (ALRN) a effectué un important tour d'horizon des investissements chinois en Afrique. On en trouvera ici le résumé, traduit en français par la Confédération internationale des syndicats (CSI).

Au cours des années 1960 et 1970, les relations entre la Chine et les pays africains étaient influencées par des considérations idéologiques, où la Chine se présentait comme une alternative à la fois à l'Occident et à l'Union soviétique. A cette époque, le soutien émanant de la Chine consistait, avant tout, en un soutien moral et matériel en faveur des mouvements de libération nationale. Au cours des années 1980, cette relation a progressivement fait place à une coopération économique basée sur des objectifs partagés. Une fois la "Guerre Froide" révolue, la Chine, désormais mue par des intérêts à la fois politiques et économiques, a commencé à s'afficher en partenaire économique et allié politique attractif. Aux yeux des gouvernements africains, elle représentait une alternative au "Consensus de Washington" en offrant un soutien sans ingérence dans les affaires internes, d'où le nom de "Consensus de Beijing".

Les considérations idéologiques qui motivaient naguère les relations sino-africaines ont désormais fait place à un ordre du jour commercial axé sur une industrialisation rapide et une croissance économique soutenue. Opérant selon les règles de l'économie de marché, les entreprises d'État constituent le moteur de l'"économie de marché socialiste" de la Chine, dont les intérêts en Afrique sont centrés sur les ressources énergétiques et mi-

nières indispensables à la bonne marche de son programme d'industrialisation. Ces dernières années ont vu une progression significative des investissements et du commerce chinois en Afrique, même si l'Europe et les États-Unis demeurent les principales sources d'investissements étrangers et les premiers marchés pour les exportations africaines. La Chine se classe aujourd'hui troisième partenaire commercial du continent africain après les États-Unis et la France. À l'instar des anciennes puissances coloniales, ses relations commerciales avec les pays africains sont assorties de programmes d'aide, d'allègement de la dette, de bourses d'études et de formation, outre la mise à disposition de spécialistes. Environ 8% des importations de matériel de guerre en Afrique proviennent de la Chine. Toujours est-il que l'Afrique est encore loin de figurer parmi les principales destinations pour les investissements chinois. En 2007, 3% seulement du flux total des IDE chinois étaient destinés à l'Afrique.

## Les chiffres

On dénombre, à l'heure actuelle, en tout et pour tout, environ 450 projets d'investissements chinois sur l'ensemble du continent africain: 46% dans l'industrie, 40% dans les services et 9% dans les industries associées aux matières premières. Cette dernière représente, à elle seule, 28% de la valeur totale des investissements. Ce scénario peut considérablement varier d'un pays à un autre en fonction de la répartition des investissements qui, dans certains pays, se concentreront plutôt sur l'extraction pétrolière ou l'uranium alors que dans d'autres, porteront davantage sur la construction et le commerce au détail. Les principaux pays d'exportation de la Chine en Afrique sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria et l'Algérie, tandis que les principaux pays exportateurs vers la

Chine sont l'Angola, l'Afrique du Sud, le Congo et la Guinée équatoriale. Les principaux produits d'exportation vers la Chine sont les minéraux, le pétrole et le bois, c'est-à-dire des produits qui subissent un traitement minime sur le continent africain. Les biens d'équipement et les biens de consommation représentent l'essentiel des importations africaines depuis la Chine. Globalement, la balance commerciale penche légèrement en faveur de l'Afrique, même si certains pays comme l'Afrique du Sud, le Maroc et le Ghana affichent un déficit commercial substantiel.

La Chine qui, depuis 2003, occupe la deuxième place mondiale en termes de consommation de pétrole devrait dépasser les États-Unis d'ici 2030. La Chine dépend de ressources énergétiques extérieures pour son industrialisation continue et répond actuellement à environ un quart de ses besoins en pétrole grâce aux importations en provenance d'Afrique, notamment du Soudan, de l'Angola, du Nigeria, de la Guinée équatoriale, de l'Algérie, du Tchad et du Gabon. S'il est vrai que la demande chinoise de matières premières a entraîné une hausse des cours boursiers pour une série d'intrants en provenance du continent africain, il revient, à présent, à l'Afrique d'envisager une exploitation efficace de ses ressources pour assurer une industrialisation durable au niveau du continent, au lieu de se confiner à l'exportation de matières premières.

## Rapport inégal?

Il existe un réel risque de voir les relations économiques sino-chinoises suivre le modèle colonial, où l'Afrique serait reléguée au rôle de fournisseur de matières premières. Le grand défi qu'auront à relever les pays africains consistera à se donner les moyens nécessaires pour agencer cette relation différemment et assurer, par-là

même, l'enrichissement de l'Afrique, résultant dans la génération d'emploi et le développement économique. De fait, l'Afrique devra transformer la nature même de ses relations commerciales existantes si elle tient à obtenir une part substantielle des bénéfices engendrés par ses échanges commerciaux avec la Chine.

Depuis 2000, la Chine a établi des centres de promotion du commerce et des investissements en Afrique et a signé des accords de promotion des investissements avec plus de 20 pays. En 2008, environ 800 entreprises chinoises de taille relativement importante étaient implantées en Afrique, avec l'Afrique du Sud se trouvant en tête du continent en termes de la part des investissements chinois. L'Afrique du Sud est aussi le seul pays africain à s'être doté d'investissements importants en Chine, principalement dans le secteur minier, les brasseries et le secteur financier.

Dans les dix pays couverts par cette étude, les investissements chinois se trouvaient concentrés principalement dans l'énergie, les mines, la production, la construction, le commerce de détail et le secteur financier. Bien que la nature de la demande ait pu varier d'un pays à un autre, les projets d'infrastructure de grande envergure et les entreprises minières constituaient un dénominateur commun pour l'ensemble du continent. Les investissements chinois dans des petits réseaux de vente au détail ("magasins chinois") sont principalement entrepris par des particuliers et génèrent très peu d'échanges avec l'économie locale attendu qu'ils se fournissent en biens de consommation provenant directement de la Chine, particulièrement convoités par les consommateurs moins argentés. Ces commerces ont, dans certains cas, eu un impact adverse sur les commerçants locaux, de même que sur les fabricants locaux qui n'étaient pas en mesure de tenir tête à la concurrence chinoise, entraînant la perte de milliers d'emplois en Zambie, au Ghana, en Afrique du Sud, au Nigeria, en Ethiopie et au Soudan notamment.

Les projets de construction en Afrique sont généralement exécutés par des entreprises d'État qui font appel à une main-d'œuvre majoritairement chinoise. Dans certains cas, comme lors de la construction d'un stade au Ghana, les travailleurs migrants chinois représentaient jusqu'à deux tiers des effectifs.

## Satisfecit africain

La présence de la Chine en Afrique suscite un accueil favorable auprès des gouvernements africains car elle s'accompagne d'une offre de commerce, d'aide et d'investissements sans condition. La Chine est également vue comme une solution en ce qui concerne la création d'infrastructures locales, un domaine où les capacités locales font cruellement défaut. D'une manière générale, les leaders africains envisagent leur relation avec la Chine comme une alternative viable aux relations souvent teintées de néo-colonialisme qu'elles entretenaient jusque-là avec l'Occident, exemplifiée par les politiques néo-libérales du "Consensus de Washington".

Les relations professionnelles au sein des firmes chinoises en Afrique et les conditions de travail en Chine sont un sujet de tension. La Chine compte une main-d'œuvre de 770 millions de travailleurs, dont 193,5 millions de travailleurs urbains. Au cours des trente dernières années, la Chine est parvenue à réduire sensiblement le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. En revanche, les niveaux d'inégalité ont, eux, augmenté jusqu'à atteindre un niveau comparable à celui de l'Amérique latine. Une nouvelle classe moyenne a vu le jour dans les villes, tandis que les revenus des agriculteurs en milieu rural sont allés en diminuant. Les agriculteurs ruraux représentent 47% de la population, mais ne reçoivent que 19,9% du revenu national.

## Bémols en cascade

Une stratégie employée par la Chine face au problème du chômage consiste à envoyer sa main-d'œuvre à l'étranger pour travailler dans le cadre de projets exécutés par des entrepri-

ses d'État ou à travers des agences de placement. Ceci explique le nombre relativement important de travailleurs chinois employés dans des chantiers de construction et des usines de production en Afrique. En Chine, les travailleurs des entreprises d'État touchent des salaires considérablement plus élevés que les migrants des zones rurales. Les migrants sont également exclus des prestations telles que maternité, chômage et sécurité sociale. Le « système d'enregistrement des ménages » fait qu'il soit extrêmement difficile pour un travailleur rural de changer son statut en celui de travailleur urbain.

Le nombre de différends du travail en Chine a sensiblement augmenté au cours des dernières années, cependant que les travailleurs ont de plus en plus eu recours aux débrayages, aux actes de sabotage, aux grèves perlées et aux actions en justice pour défendre leurs droits. La crise économique mondiale a eu une incidence directe sur les travailleurs chinois. De fait, plus de 10 millions de travailleuses et travailleurs migrants ont été contraints de regagner leur ville ou village d'origine sans espoir de retrouver du travail.

L'ACFTU (All China Federation of Trade Unions), le plus grand syndicat du monde, a joué un rôle crucial dans la lutte contre l'impérialisme. Il est aujourd'hui étroitement lié au Parti Communiste chinois et sert de point de ralliement entre le parti et les travailleurs. L'ACFTU est largement considérée comme un prolongement et une « agence d'aide » du gouvernement, étant donné qu'elle ne soutient pas l'action de travailleurs militants. La plupart des actions collectives en Chine sont de nature spontanée et se déroulent sans le soutien de l'ACFTU. Les tentatives de création de syndicats indépendants en Chine se sont jusqu'ici soldées par des échecs.

## Peu social...

Bien que les conditions de travail au sein des entreprises chinoises en Afrique varient d'un pays ou d'un secteur à un autre, elles ont pour dénominateur commun des relations professionnelles tendues, l'attitude hostile

des employeurs chinois à l'égard des syndicats, la violation des droits des travailleurs, des conditions de travail précaires et des pratiques du travail déloyales. Il faut ajouter à cela l'absence quasi totale de contrats d'emploi et le fait que les employeurs chinois fixent unilatéralement les salaires et les prestations. Les travailleuses et travailleurs africains sont très souvent embauchés en tant que "saisonniers" et sont privés des prestations auxquelles ils ont légalement droit.

En Afrique, les employeurs chinois figurent généralement parmi les moins rémunérateurs lorsqu'on les compare aux autres entreprises du même secteur. En Zambie, par exemple, les salaires des travailleurs employés dans la mine de cuivre chinoise étaient 30% inférieurs à ceux des autres mines de cuivre du pays. En règle générale, les entreprises chinoises manquent d'accorder des prestations adéquates aux travailleuses et travailleurs africains et dans certains cas, vont même jusqu'à passer outre les prestations prescrites par la loi. Des salaires situés au-dessus de la moyenne nationale n'ont été observés qu'au sein des entreprises chinoises dotées d'une présence syndicale forte. Les membres de personnel chinois obtiennent une rémunération et des prestations considérablement plus élevées que leurs collègues africains.

La négociation collective est pratiquement inexistante dans les entreprises chinoises. Par ailleurs, ces entreprises ont systématiquement recours à des tactiques antisyndicales pour dissuader leurs salariés d'adhérer à un syndicat. Dans de nombreux cas, les entreprises chinoises ont été aidées par les gouvernements des pays hôtes, qui ont préféré défendre les investissements chinois au détriment des revendications des travailleurs. Les syndicats voient les pratiques des entreprises chinoises comme une menace aux modestes acquis sociaux arrachés au bout de nombreuses années de négociations collectives.

Les employeurs chinois foulent aux pieds plusieurs des conventions fondamentales de l'OIT. Notamment les conventions concernant le droit

d'adhérer à un syndicat, de mener des négociations collectives, d'obtenir une rémunération égale et d'être protégé(e) contre la discrimination. Des droits fondamentaux comme le congé payé sont fréquemment bafoués et les travailleurs, craignant le renvoi en cas de refus, sont forcés d'effectuer des heures supplémentaires – parfois sans majoration. Un cas particulièrement grave d'atteinte aux droits des travailleurs est le "verrouillage des portes" de l'usine durant les horaires de travail, qui a été la cause de morts lors d'incendies d'usines survenus au Nigeria et au Kenya notamment.

Les problèmes au plan de la santé et de la sécurité reçoivent très peu d'attention dans les entreprises chinoises, où les dispositifs de prévention sont fréquemment ignorés et aucune formation n'est fournie dans le domaine de la santé et de la sécurité. Dans certains pays, les employeurs chinois résilient le contrat d'emploi des travailleuses lorsqu'elles tombent enceintes. Les entreprises chinoises embauchent généralement de la main-d'œuvre africaine uniquement pour les tâches ingrates, très faiblement rémunérées, alors qu'elles font venir des gérants et des superviseurs de la Chine pour occuper les postes mieux rémunérés.

### Lueurs d'espoir

Les Programmes d'ajustement structurel (PAS) et leurs politiques de privatisation, à l'origine de compressions massives dans les années 1980 et 1990, ont entraîné un affaiblissement considérable des syndicats africains, qui se voient, aujourd'hui, confrontés à force défis. L'affiliation syndicale a connu un déclin progressif cependant que les syndicats peinent à recruter et à représenter les effectifs non permanents et les travailleuses et travailleurs de l'économie informelle. Les patrons, employeurs chinois inclus, tirent parti des marchés du travail flexibles et compromettent la négociation collective. Les syndicats attendent des gouvernements qu'ils soutiennent l'application des lois locales et des normes internationales du travail. Toutefois, dans un grand nombre de pays, les gouverne-

ments hôtes sont réticents à intervenir, par peur de compromettre des investissements étrangers.

Organiser les travailleuses et travailleurs et améliorer leurs conditions de travail à travers l'action directe et la négociation collective constituent indubitablement l'approche la plus efficace pour remédier aux problèmes actuels au sein des entreprises chinoises. La stratégie d'organisation syndicale énergique menée à bien en Zambie, par exemple, a engrangé des résultats. Cependant, vu les difficultés considérables que suppose une telle démarche, des stratégies additionnelles pourraient être envisagées. Parmi celles-ci, le salaire minimum national et les conditions d'emploi de base, auxquels ont recours, à la fois, les syndicats et les inspections du travail. Le développement de synergies visant à la promotion d'accords-cadres panafricains et sous-régionaux pourrait, lui aussi, contribuer à améliorer les conditions de travail. D'autre part, les organisations syndicales africaines et les fédérations syndicales internationales peuvent soulever les violations des droits des travailleurs à l'échelon continental. Elles peuvent aussi les porter à l'attention de l'ACFTU (All China Federation of Trade Union) aux fins d'exercer une pression sur les entreprises chinoises en Afrique. De même, les syndicats pourraient se servir des liens politiques pour appeler le gouvernement chinois à faire pression sur les entreprises par le biais des ambassades chinoises en Afrique.

D'autres mesures susceptibles de renforcer la capacité des syndicats à traiter avec les entreprises chinoises incluent les cours d'apprentissage de la langue chinoise (mandarin) à l'intention des organisateurs syndicaux africains, l'amélioration de la capacité d'organisation et de négociation des syndicats, la traduction en mandarin pour les entreprises chinoises des documents énonçant les lois et réglementations du travail, l'élargissement de l'agenda du travail décent à travers le dialogue social aux échelons national et international et des campagnes soutenues en faveur des salaires minimums et de leur application.



Tout ceci souligne la nécessité de promouvoir des échanges constructifs entre les travailleurs africains et chinois, au-delà des missions de dirigeants syndicaux de haut niveau. Les programmes d'échange doivent être ciblés sur les travailleuses et travailleurs de la base et être animés par une réelle volonté de développer des stratégies communes dans la lutte contre l'exploitation. Une compréhension mutuelle des spécificités et des luttes peut non seulement contribuer à combattre le racisme et les divisions mais peut aussi ouvrir la voie à des actions futures coordonnées à l'échelle internationale.

Les tendances communes observées dans la plupart des pays africains soulignent la nécessité urgente d'élaborer des approches cohérentes au niveau du continent en ce qui concerne les entreprises chinoises et les investissements étrangers en général. Les pratiques actuelles qui consistent à attirer les investissements "à n'importe quel prix" ont entraîné une spirale baissière au plan des normes sociales et environnementales. Les organisations syndicales continentales et sous-régionales doivent mener campagne en faveur d'une approche commune axée sur des investissements étrangers plus sélectifs et stratégiques que l'actuelle "politique de portes ouvertes." Une politique gouvernementale qui sacrifie les intérêts des travailleurs sous prétexte d'attirer les investissements étrangers ne peut contribuer à un développement durable.

A l'heure actuelle, le rapport entre les États africains et la Chine est inégal, et des changements substantiels devront être apportés pour que cette relation devienne mutuellement bénéfique. Les gouvernements africains se doivent de renforcer leur position de négociation et d'œuvrer vers un traitement local. Par ailleurs, il leur incombe d'améliorer la surveillance afin d'assurer que les investisseurs ne détournent pas leur attention de la production et qu'un transfert des compétences et des technologies ait réellement lieu. Des instruments comme les appels d'offres obligatoires, les permis de travail, les codes du travail et les condi-

tions afférentes aux investissements peuvent être utilisés pour obtenir les résultats désirés.

Il s'agira d'ériger une nouvelle relation économique fondée sur le programme de développement stratégique propre de l'Afrique. On ne peut reprocher aux Chinois de poursuivre leurs objectifs de développement particuliers, y compris l'accès aux matières premières et aux ressources énergétiques requises à l'appui de leurs programmes d'industrialisation. En effet, il revient aux gouvernements africains de se fixer leur propre agenda et, à partir de là, de négocier les meilleures conditions possibles avec les investisseurs potentiels, y compris les Chinois. Faute d'une approche stratégique chez les gouvernements africains, les investissements chinois en Afrique resteront peu avantageux en termes de leur contribution au développement de l'Afrique.

Les nombreux problèmes associés aux entreprises chinoises en Afrique ne doivent pas être considérés séparément du défi plus large qui se pose à l'heure d'affronter les conséquences de la mondialisation néolibérale, qui place la croissance économique au-dessus de toute considération sociale. Les modèles commerciaux qui ont caractérisé les relations entre l'Afrique, l'Europe et les États-Unis se voient reproduits, de façon significative, dans les relations sino-africaines. Une révision substantielle de la qualité des relations économiques s'impose dès lors, du moins si l'Afrique tient à obtenir sa part du gâteau à l'avenir. La crise économique mondiale procure aux syndicats une occasion d'intensifier leurs campagnes de plaidoyer en soutien à des politiques se démarquant de l'ordre du jour néolibéral et, par-là, de placer la redistribution et les priorités de développement de l'Afrique au cœur de toutes relations extérieures.

*(Les intertitres sont de la rédaction.)*

# Le développement? Notion remise en question

Erik Rydberg, Gresea

**L**e livre publié par Deborah Brautigam sur les rapports entre la Chine et l'Afrique a le don de remettre en question bien des poncifs en matière de "coopération au développement". A commencer par le terme même de coopération. Qui co-opère avec qui et pourquoi?

L'affaire est à la mode. Les ONG réfléchissent beaucoup ces temps à ce qui justifierait leur existence. Elles cherchent à savoir ce qu'on attend d'elles. Il est question, entend-on, d'un nouveau "paradigme du développement", une redéfinition des visées auxquelles devraient tendre désormais les politiques des pays riches vis-à-vis du Tiers-monde. Il y a là un train en marche et il s'agit de ne pas rester à quai.

Jusque-là, rien n'est moins exact. Les politiques dites de coopération au développement menées au Tiers-monde par les États de l'hémisphère nord opèrent depuis un certain temps une mue qui a une incidence considérable sur la destination des moyens financiers dégagés à cet effet. Et cela concerne évidemment au plus haut degré les ONG, ces auxiliaires qui se réclament de la "société civile": leur action est payée par ces mêmes moyens. Voir clair dans ce qui se passe est, pour elles, vital. Et pas seulement pour les ONG. Depuis ses origines, 1864, le mouvement ouvrier organisé sait qu'il doit, pour garder le cap, accorder une attention particulière aux relations internationales.

C'est pas chinois

Pour voir clair, l'ouvrage de Deborah Brautigam – *The Dragon's Gift* – est d'une aide précieuse<sup>1</sup>. Elle maîtrise son sujet avec une distance qui lui permet de le déborder et, donc, le saisir

dans une perspective historique et globalisante. Le sujet? Double. Porter un jugement éclairé sur l'activisme de la Chine en Afrique. Et, l'un oblige de passer à l'autre, interroger le sens de ce qu'on entend communément par "politique de développement".

La Chine est venue bousculer cela. Pour faire court: en tissant des liens purement économiques avec des pays africains, sans y attacher aucune condition politique, la Chine prend le contre-pied d'une longue tradition d'ingérence occidentale dont le dernier-né passe aujourd'hui sous le nom de nouveau "paradigme de développement". Elle investit massivement dans le tissu productif africain. On y reviendra. On va plutôt commencer par le "paradigme".

Une affaire de recette?

Brautigam met cela dans une perspective historique et, pour les ONG qui cherchent à mieux comprendre dans quelle pièces elles jouent, cela ne manque pas d'être éclairant. Depuis près de soixante ans, dit-elle, "les pays riches n'ont toujours pas trouvé le moyen assurant que leur aide contribue effectivement au développement" et, sans doute, voilà qui explique que, périodiquement, ils se mettent à en réinventer la "recette". Recette fait moins savant que paradigme mais cela traduit bien, sinon mieux, les tâtonnements successifs. Une recette ne marche pas? On met en route un nouveau "paradigme"!

Brossé à très grands traits, cela donne ceci sous la plume de Brautigam: "D'un accent au départ sur l'infrastructure et l'industrie et, ensuite, sur des programmes de développement rural intégré et (brièvement) sur les besoins humains fondamentaux, nous [pays riches] sommes passés aux ajustements structurels, puis la gouvernance et la démocratie, la micro-finance inspi-

rée de la banque Grameen, les transferts d'argent conditionnés, et ainsi de suite." Donc, abandon de la recette industrie pour le paradigme agriculture ensuite troqué contre la recette ajustements délaissée peu après au profit du paradigme gouvernance et démocratie, assaisonné de micro-finance et tutti quanti. C'est un raccourci brutal. Cela vaut d'être examiné de plus près.

Plans de bataille

Dans cette ligne du temps qui commence avec le plan de bataille du président Truman en 1949, c'est la guerre froide qui offre la toile de fond. L'aide au "développement" des pays du Sud, rappelle utilement Brautigam, s'inscrit aux yeux de Truman "dans la bataille entre communisme et démocratie, c'est une pièce centrale dans sa stratégie de guerre froide". Cela restera longtemps une constante. Lorsque l'économiste états-unien Rostow produira en 1960 sa bible sur le "rattrapage" (la recette, le paradigme pour amener le Tiers-monde à se hisser au niveau des pays riches), il l'intitulera sans surprise: "Les phases de la croissance économique: un manifeste anti-communiste". Il en ira de même, peu après, avec l'engouement pour la "révolution verte": l'aide au développement sera réorientée vers l'agriculture dans l'espoir de prévenir une "révolution rouge".

Nouveau tournant – décisif – dans les années septante lorsque, abandonnant l'idée de hâter la croissance des pays du Sud, l'aide occidentale va se concentrer sur la pauvreté et les besoins humains de base. L'Occident, note Brautigam, "va cesser d'envoyer des tracteurs pour financer au lieu des charrues à boeufs. La construction d'hôpitaux pour la formation d'un personnel local sera arrêtée pour financer au lieu des ONG afin qu'elles prodiguent directement des soins de santé

aux pauvres. Dans beaucoup de pays africains, les ONG en viendront à gérer entre 40 et 50% des infrastructures hospitalières.”

Le verdict d'un Roger Darling, en 1978, ne sera pas tendre. Ce haut gradé de l'aide au développement états-unienne fustigera publiquement cette “stratégie des besoins humains” comme une “réorientation tragique qui, en délaissant les appuis encourageant la productivité du Tiers-monde, se contente tout bonnement à lui fournir des services sociaux”. Ce qui est intéressant ici, pour notre propos, est le rôle joué par les ONG. Des auxiliaires, sans plus, d'une politique décidée ailleurs.

Cela va et cela vient

Idem en 1980. C'est l'année où les chefs d'État africains produisent à Lagos un plan d'action fondé sur la résolution onusienne appelant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international, arrachée de haute lutte par le Tiers-monde. La Banque mondiale produira aussitôt un contre-plan, le rapport Berg, dont la bête noire, à éradiquer, est la volonté des États du Sud à conduire eux-mêmes leur propre développement. L'objectif désormais sera donc, écrit Brautigam, “d'utiliser les conditions mises à l'aide pour amaigrir le poids des États en préconisant de privatiser ou d'avoir recours aux fournitures de services des ONG”.

Idem encore en 2000 avec les Objectifs du millénaire pour le développement, présentés par Brautigam comme “le triomphe des ONG et d'autres critiques des ajustements structurels”. Las! Les fameux OMD demeurent obnubilés par les questions de pauvreté et ne soufflent mot du développement industriel. L'aide à l'agriculture africaine, qui représentait près d'un quart du total à la fin des années 1980, est tombée à 4%, tandis que, poursuit Brautigam, l'aide à l'industrie et à l'infrastructure “chutait à un niveau plancher historique”.

Serait-ce mieux, aujourd'hui, avec la dernière-née des “recettes”, produite en 2005 et qui jure de rendre l'aide efficace? Il y a des motifs pour

partager le scepticisme de Brautigam.

L'aide monolatérale...

Conçue par les pays riches regroupés dans le “club de Paris” et l'OCDE, cette énième recette fait entre autres de “l'appropriation” une vertu: l'idée est d'aider les pays du Sud à se prendre en main eux-mêmes (appropriation) mais aux conditions mises, naturellement, par leurs bienfaiteurs. Respect, donc, pour leur propres “plans de développement” – si ce n'est que ceux-ci leur sont imposés avec quelque arrogance. La relation est tout à fait inégale.

D'un côté, des moyens nouveaux sont prévus afin que des éléments choisis de la société civile du Sud contrôlent la bonne application de ces plans par leur gouvernement. De l'autre côté, les pays du Nord n'imaginent pas une seconde de s'imposer la conception d'un plan de développement et encore moins d'exposer leur politique à la censure d'organisations dites de la société civile. Ne parlons pas du tollé que susciterait, dans pareil cas, quelque initiative tendant à financer de l'étranger – à Kinshasa, Beijing ou Caracas – toute forme de “contrôle citoyen” des gouvernements du Nord. Ce serait considéré comme une intolérable ingérence et l'incident diplomatique s'étalerait en première page des journaux.

Humiliant

En Afrique, on vit cette pression à se conformer aux desiderata des “bienfaiteurs” occidentaux au quotidien. Brautigam laisse l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano, résumer cela: “Le fait qu'un pays vous accorde une aide leur fait penser qu'ils ont le droit de conduire vos affaires. Cela part probablement d'une bonne intention mais c'est humiliant.” La “haine de l'occident” à laquelle Jean Ziegler a consacré des pages lumineuses<sup>2</sup> s'explique sans peine par ces politiques paternalistes, elles alimentent un rejet viscéral des “recettes” que les capitales occidentales exportent – l'arme au poing, y compris celle du chantage à “l'aide” – aux quatre coins du monde.

Cela explique aussi le succès de la Chine en Afrique. Brautigam donne cette fois la parole au ministre du Sierra Leone, Alhaji Momodu Koroma: “Il y a une différence et elle est énorme. Ce qu'ils veulent nous aider à réaliser, en Chine, est ce que nous avons identifié nous-mêmes comme étant nos besoins. Avec la Grande-Bretagne, les États-Unis, c'est eux qui identifient nos besoins. Ils nous disent: «Écoutez, nous pensons que, dans cette matière-là, il y a des besoins.»” Laissez-nous faire, on s'en occupe...

Voilà qui invite à réfléchir. Les ONG qui cherchent à redéfinir leur rôle dans le cadre du nouveau “paradigme” de développement sont justifiées à avoir quelques scrupules: si les précédentes recettes (auxquelles elles ont pris une part active) ont été des échecs, qu'est-ce qui garantit que, dans dix ans, elles ne seront pas tenues responsables d'avoir encore cédé à une formule sans lendemain?

Affaire de cohérence...

Mais la Chine, donc, c'est différent. A double titre. D'abord, elle est elle-même un pays en développement et lorsqu'elle se présente dans un pays du Sud, on le sait. Ce n'est pas un mince atout. Et puis elle ne change pas de “recette” tous les dix ans. Il y a une constance – une “cohérence”, dirions nous aujourd'hui – dans ses politiques. L'absence de conditionnalités, par exemple. Les principes de non-ingérence dans les affaires internes d'un autre pays et de respect de sa souveraineté ont été formulés en 1954 par Chou EnLai. La Chine n'a pas varié depuis. Mieux, elle joue cavalier seul. Elle ne prend pas place dans les salons du “club de Paris” ou de l'OCDE, elle suit son propre chemin.

Il est un second point sur lequel la Chine n'a pas varié. On a évoqué, plus haut, le tournant décisif pris par les politiques occidentales d'aide au développement dans les années septante, conduisant à un abandon des soutiens aux infrastructures (route, rail) et au tissu productif d'Afrique. Entre 1946 et 1971, rappelle Brautigam, les prêts de la Banque mondiale pour des projets d'in-

frastructures représentaient 75% du total – pour ensuite s'étioler dès lors que, ajoute-t-elle avec un brin d'ironie, "les États africains avaient acquis leur indépendance".

En 2007, le rapport de la Cnuced sur les investissements rapporte qu'aucun d'eux ne mérite d'être qualifié de significatif dans l'industrie africaine. Or la Chine n'a eu de cesse, depuis les années cinquante, de concentrer ses moyens sur des projets débouchant sur du "productif", clé de son propre développement. Les "montages" ont évolué avec le temps mais l'objectif est resté le même.

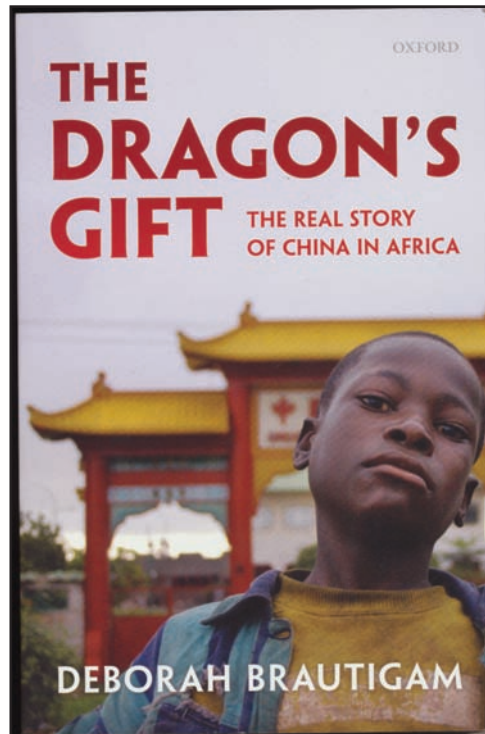
Sans doute peut-on reprocher à la Chine bien des choses dans la mise en oeuvre de cette politique, du point de vue social notamment (Brautigam invite à relativiser, ne serait-ce qu'en raison des effets délétères d'une économie mondialisée à l'aune de la compétitivité: ni la Chine, ni l'Afrique n'y échappent), mais un bilan comporte toujours deux volets. On peut lui reprocher ce qu'on veut mais non d'avoir failli de contribuer avec constance au développement économique des pays africains à leurs propres conditions. Ce qui n'est pas rien.

Ajoutons encore, pour finir, une vérité que Brautigam souligne d'emblée et que, d'ordinaire, on oublie dans les discussions sur l'aide à la coopération, à savoir que si l'Europe, les États-Unis ou la Chine offrent ce type d'assistance, c'est pour trois raisons: "la diplomatie stratégique, les bénéfices commerciaux et en tant que reflet des idéologies et valeurs de [leur] société. Les grandes orientations de la politique d'aide à l'étranger sont fixées par les décideurs politiques, qui conçoivent cette aide en tant qu'un des nombreux instruments de leur politique étrangère." Le reste est littérature.

### Notes

1. "The Dragon's Gift – The Real Story of China in Africa", Deborah Brautigam, 2009, Oxford University Press, 397 pages, environ 21 euros.
2. Jean Ziegler, La haine de l'occident, Albin Michel, 2008. Dès les premières pages, il donne la parole à tel haut diplomate de l'hémisphère sud qui "tient pour parfaitement indécente l'invocation des droits de l'homme par un ambassadeur occidental, en quelque

circonstance que ce soit, compte tenu des crimes présents et passés commis par l'Occident", une analyse que partage, précise aussitôt Ziegler, "la très grande majorité de ses collègues algériens, philippins, sénégalais, égyptiens, pakistanais, bengalis, congolais, etc."





# Congo: le "lock-out" de Washington

Raf Custers, Gresea.

**L**e Congo: un pays sous embargo. Le blocus, entraînant la mise à l'arrêt des exportations de minerais (donc, de leur extraction, donc, de l'activité économique principale du pays), ne trouve pas sa source dans le continent africain. Où cela précisément? Dans un dispositif juridique cousu sur mesure à Washington. Décodage à Kinshasa avec Paul Mabolia (ex-Gécamines, conseiller de l'Administration des Mines en RDC).

Paul Mabolia est le chef du programme international Promines. Il a un gros problème, un problème qui affecte le Congo entier. L'industrie électronique n'achète plus de minerais au Congo. "Nous subissons un embargo de fait", dit-il. Ce blocus est l'effet d'une législation en gestation à Washington. Les Etats-Unis? Pas un terrain inconnu pour Mabolia.

Pendant des années il y a commercialisé le cuivre et le cobalt produit par son ex-employeur, la parastatale congolaise Gécamines. Aujourd'hui, Mabolia est coordonnateur de Promines, un programme financé par la Banque mondiale et la coopération britannique qui a pour but de restructurer le secteur minier de la République Démocratique du Congo afin de le rendre plus productif, mieux géré par l'État et plus bénéfique au développement du pays. Promines a démarré en 2010 et dispose d'un budget de 62 millions d'euros sur cinq ans.

Fin juin, Paul Mabolia a fait le tour des États-Unis. Il a rencontré les tout grands de l'industrie électronique lors d'un séminaire organisé par leurs fédérations, la *Electronics Industry Citizenship Coalition* (EICC, plus de 40 sociétés) et la *Global e-Sustainability Initia-*

*tive* (GeSI, plus de 25 sociétés). Le 24 juin 2011, nous le trouvons dans son bureau à Kinshasa. Interview.

Paul Mabolia: "Nous sommes partis aux États-Unis dans le cadre des discussions avec les membres de l'EICC et du GeSI, les fédérations de l'industrie électronique qui s'approvisionnent en métaux, comme le coltan, la cassitérite, le tungstène ainsi que l'or, donc les matériaux que nous produisons.<sup>1</sup> Il y avait à peu près 200 personnes, des gens de Motorola, Hewlett Packard, Xerox ou Lockheed Martin. Ils étaient tous intéressés à connaître la situation sur le terrain en République Démocratique du Congo (RDC). Et pour nous, la délégation congolaise, l'enjeu était surtout de connaître la position des acheteurs aux États-Unis. Ils ont pratiquement arrêté leurs achats chez nous depuis la loi Dodd-Frank.

Qu'est-ce que la Dodd-Frank?

Important point de repère: promulguée le 21 juillet 2010, la loi-cadre Dodd-Frank (*Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* de son nom complet), a pris le nom des sénateurs Christopher Dodd et Barney Frank. L'objectif affiché est de promouvoir la stabilité financière des États-Unis après la crise financière de 2008 et de protéger les contribuables et les consommateurs contre les faillites bancaires et les pratiques abusives des services financiers. Dodd-Frank compte 848 pages. On trouve, en fin de cours, un Titre XV, ajouté in extremis ('Miscellaneous Provisions'), avec six sections.

- La Section 1502 intitulée "Conflict Mineral" ne vise que... la RDC. Elle s'applique à toute entreprise qui (a) doit faire rapport à la Securities and Exchange Commission (SEC), l'autorité boursière, et (b) utilise des minerais dits "de conflit" pour fabri-

quer ses produits. Par minerais de conflit, on entend le coltan, la cassitérite, l'or, le tungstène ou toute matière première qui finance les conflits en RDC ou un pays voisin. Chaque année, ces entreprises doivent dire si elles ont utilisé des minerais congolais et ce qu'elles ont fait pour identifier la source de ces minerais congolais. Ces entreprises doivent entre autres adjoindre des rapports d'audits indépendants sur leurs fournisseurs. Que le Congo soit visé peut surprendre, mais cela ne tombe pas du ciel. Depuis 2007, une législation "Congo" est élaborée au parlement américain. En 2008, les sénateurs Sam Brownback et Dick Durbin ont introduit une proposition de loi contre le commerce de minerais de conflit. Ils ont été rejoints par le député Jim McDermott (proposition au Congrès) et le sénateur Russ Feingold (la Congo Conflict Minerals Act, 2009).

- La Section 1504 est intitulée "Disclosure of payments by Resource Extraction Issuers". Elle s'applique à toute entreprise qui exerce une action liée au pétrole, le gaz naturel et les minerais (bref, le secteur extractif) et leur impose de faire rapport à la SEC. Ces entreprises extractives doivent divulguer les paiements faits à des gouvernements étrangers et au gouvernement américain. La transparence des paiements de l'industrie extractive, nota bene, est une initiative des sénateurs Richard Lugar et Ben Cardin. Toutes ces propositions étaient "bipartisans", c'est-à-dire défendues par les deux grandes familles politiques, les Républicains et les Démocrates. Rappelons enfin que la Section 1504 sert de modèle pour accroître la transparence des industries extractives dans le monde entier. La Commission européenne étudie actuelle-

ment des mesures visant à ce que les entreprises des secteurs extractifs et forestiers, qu'elles soient cotées en Bourse ou non, rendent publics les versements faits des gouvernements, et ce pays par pays (*Country by Country (CbC) Reporting*) et même, exploitation par exploitation (*Project by Project (PbP) Reporting*).<sup>2</sup> Aux Etats Unis, la SEC est chargée de régler les modalités d'exécution de la Dodd-Frank – et reçoit toujours des avis. Exemple: un syndicat d'employés d'entreprises pétrolières au Nigeria s'est déclaré en faveur de la Section 1504 de Dodd-Frank au motif qu'elle représente "une belle opportunité pour obtenir des informations contribuant à combattre la corruption et promouvoir l'utilisation responsable, dûment justifiée, des ressources naturelles".<sup>3</sup> No comment.

*Gresea: Aux Etats-Unis, certaines organisations sont fortement mobilisées pour influencer des membres du Congrès. Les raisonnements sont souvent très schématiques et caricaturaux. Rencontre-t-on ces mêmes préjugés chez les acheteurs de l'industrie électronique?*

Paul Mabolia: C'est un fait. Les campagnes médiatiques de certaines organisations étaient assez violentes. Et transforment la réalité pour faire passer leur message. Chez les acheteurs, c'est différent. Ils disent ne pas bien savoir ce qui se passe mais qu'ils ne vont pas, pour autant, risquer leur réputation en bravant les lois en vigueur. Ils sont cependant prêts à examiner la situation sans œillères pour, ensuite, prendre des décisions en connaissance de cause. Notre ministre des Mines avait donné comme instruction d'être beaucoup plus présent dans les fora internationaux où on débattait de la RDC. De là l'intérêt de cette réunion pour nous.

*Gresea: La loi Dodd-Frank a été promulguée en juillet 2010. Les mesures d'exécution demeurent cependant inconnues. Quel a été, jusqu'ici, l'impact de ce texte?*

Mabolia: L'impact a été immédiat. Du jour au lendemain, la production de cassitérite au Sud Kivu est tom-

bée à zéro, mis à part les activités artisanales qui espèrent vendre à quelques acheteurs chinois et indiens qui achètent encore. Même chose au Nord Kivu où l'arrêt a été presque complet. Je crois qu'on est passé de 1.000 tonnes par mois, avant la date fatidique, à environ 100 tonnes après. Pour le dire plus brutalement, c'est pratiquement toute l'activité économique en RDC qui a été mise à l'arrêt.

Il nous fallait absolument parler avec les autorités et les industries américaines pour examiner comment aller de l'avant. Ainsi, en marge du séminaire, nous avons rencontré les responsables de la Securities and Exchange Commission (SEC) chargés de rédiger les mesures d'exécution de la loi Dodd-Frank. Des discussions, il faut le dire, empreintes de cordialité et d'ouverture d'esprit. Lors d'une rencontre précédente, le message était que la loi, c'est la loi, point à la ligne. Cette fois, ils étaient beaucoup mieux informés, plus ouverts, plus réceptifs.

Nous leur avons dit qu'il existe déjà des initiatives au niveau local, avec le concours de bailleurs internationaux et de gouvernements. Au niveau régional, des institutions s'impliquent et mettent en place des systèmes de certification. Nous nous conformons aux directives de l'Organisation du commerce et du développement économique (OCDE) et nous travaillons avec le groupe des experts des Nations unies. Notre message consistait donc à leur demander de considérer tous ces efforts en rédigeant les mesures d'exécution de la Dodd-Frank, plutôt que d'inventer de nouvelles contraintes rendant la situation encore plus compliquée. D'autant plus que les Américains et les associations des acheteurs sont parties prenantes à toutes ces initiatives.

En deuxième lieu, nous leur avons demandé de prendre en compte l'impact économique. L'activité minière dans l'Est est presque à l'arrêt. On risque une situation conduisant à des désordres. Dans l'agriculture, il faut attendre trois mois avant de gagner quelque chose. Dans les mines, la perte de revenus est immédiate.

*Gresea: Autre retour en arrière. Deux mois après la Dodd-Frank, en septembre 2010, le président de la RDC a suspendu toute activité minière à l'est du pays. J'ai interprété cette suspension comme une sorte de réaction proactive, signifiant aux Américains que Kinshasa agissait. Est-ce une interprétation correcte?*

Mabolia: Non. Le président n'a pas agi en fonction de la loi américaine. Le facteur décisif était le degré de violence dans la région, faisant suite à une campagne de viols en masse. Cela a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le président a constaté le degré d'implication des militaires dans les zones minières et les dégâts causés. Je pense qu'il a estimé que la coupe était pleine. Il voyait à quel point les autorités, tant civiles que militaires, étaient impliquées dans l'exploitation illégale des ressources naturelles. Il fallait que cela cesse. Son message était clair, je pense: ou vous mettez de l'ordre, ou les activités sont gelées.

*Gresea: Quel en a été l'impact?*

Mabolia: Il y a eu une prise de conscience dans toute la région. Même les militaires, enjoins de quitter les zones minières, ne pouvaient plus justifier leur présence. La décision a permis de réaffirmer l'autorité de l'administration des Mines. Sous la pression des communautés locales, les militaires sont partis. Les activités ont pu reprendre, mais sous des formes mieux contrôlées, avec un enregistrement des creuseurs. Cela n'a pas été simple étant donné le blocus à l'exportation. Au moment où on nous demandait de reprendre les activités, la loi américaine est venue nous bloquer. Il faut savoir que tous les processus que nous mettons en place ne fonctionnent que s'il existe des acheteurs pour les minerais. Comment en effet vérifier la traçabilité, mise en place tant au niveau national que régional, si les minerais ne voyagent pas.

*Gresea: On a dit que la suspension a entravé certaines initiatives. L'association des entreprises de l'étain, l'ITRI (International Tin Research Institute), par exemple, s'est montrée déçue. La suspension a interrompu leur programme.*

Mabolia: Il a été interrompu, pour partie, parce que le financement a été interrompu. Il ne faut pas oublier que les acheteurs payaient une taxe de 50 dollars sur l'exportation de produits congolais, taxe qui permettait de financer le programme de l'ITRI. Mais qu'est-ce qui importe le plus ? Il faut se rendre compte que la traçabilité ne marche pas dans des situations d'extrême violence. Il fallait donc d'abord assainir la situation, rendre les choses plus calmes. C'était un revers pour l'ITRI, mais l'atmosphère de violence jetait l'opprobre sur la région. Il fallait gérer cela, en prenant des mesures drastiques. Les gens doivent comprendre que, s'ils veulent du commerce, ils doivent le faire proprement.

Gresea: *Est-ce que les militaires sont effectivement partis du grand site minier de Bisié?*

Paul Mabolia: Oui, et pour deux raisons. Primo, la suspension. Lorsque les activités ont été interdites, les mineurs ont été sans travail et une grande partie d'entre eux ont quitté les lieux. Ajoutez que, avec la saison des pluies, l'eau a commencé à s'infiltrer dans les galeries des mines en inondant beaucoup de galeries. Secundo, beaucoup de militaires sont partis parce qu'ils devaient se faire enrôler par le recensement biométrique. Ce concours de circonstances techniques et matérielles explique le départ des militaires.

Gresea: *D'autres initiatives sont en cours d'exécution. Il y a celle de l'ITRI, vous avez mentionné le BGR<sup>4</sup>, il y a aussi les initiatives avec les États voisins. Comment tiennent-elles ensemble?*

Mabolia: Rappelons que nous n'avons pas démarré en fonction de la loi Dodd-Frank mais déjà en 2000 lorsque les premiers rapports du Conseil de sécurité des Nations unies ont mis en évidence la situation désastreuse en RDC, en faisant notamment le lien avec l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ces rapports ont impulsé des réflexions et des travaux à l'Administration des mines. Vers 2006-2007, nous avons commencé les premiers programmes avec l'Allemagne, et notamment avec le BGR (Bundesans-

talt für Geowissenschaften und Rohstoffe, l'Institut fédéral géologique), pour mettre en place un système de certification, selon ce qu'on appelle les Certified Trading Chains (CTC). C'est un moyen de mieux contrôler les matières premières tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le CTC repose sur cinq critères. Vous avez la traçabilité, mais c'est beaucoup plus complet, puisqu'on regarde aussi la sécurité dans les mines, l'environnement, etc. Bien après cela, les acheteurs sont entrés en lice. Ils se sont exprimés en faveur d'un système de traçabilité depuis le puits d'extraction jusqu'à la sortie des frontières, afin de contrôler les conditions de travail dans les puits (travail des enfants, présence de militaires, etc.). Telle était la conception de la coalition des acheteurs au travers de l'ITRI.

À la sortie des frontières, on délivre un certificat régional, émis par la conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL), un certificat qui harmonise tout simplement les lois nationales des pays membres. Nous espérons que la communauté internationale et les autres consommateurs accepteront ce certificat. La CIRGL fera également une collecte de données en agrégeant les statistiques des productions de chaque pays. Toutes ces initiatives sont complémentaires. La loi Dodd-Frank, elle, exige des acheteurs finaux de s'assurer que les produits achetés proviennent des zones de non-conflit et ne contribuent pas à financer des groupes armés, directement ou indirectement. La complémentarité des informations recueillies est d'évidence importante. Nous allons fournir les certificats. Nous sommes aussi d'accord avec la présence d'auditeurs et des contrôleurs indépendants. Les Américains vont donc se baser sur les systèmes mis en place par la RDC et les pays africains qui auront le quitus des audits. C'est donc sur cette complémentarité et cette harmonisation que nous sommes en train de travailler.

Gresea: *Les acteurs congolais, les comptoirs, les creuseurs ont-ils la volonté d'appliquer ces mesures?*

Mabolia: Ils sont extrêmement conscients et ne demandent qu'à être éclairés sur ce qu'ils doivent faire. Ils ne comprennent pas pourquoi la loi américaine les empêche aujourd'hui de vendre leur production. En effet, ne pas vendre, pour nous, c'est la mort. Les activités artisanales nourrissaient toute une région. On peut tenter de changer les choses de manière graduelle mais, là, le coup de frein a vraiment été brutal. Les gouvernements provinciaux et les associations sont prêts à agir. Au Katanga, par exemple, ils ont commencé à mettre en place le système de traçabilité sur financement propre, fourni par la province et par certaines sociétés locales. Les deux Kivu le réclament aussi, ils sont prêts à fournir une partie de l'argent. J'ai ici une lettre du gouverneur de la province du Sud-Kivu qui dit: où en est ITRI? uand vont-ils revenir? que faut-il faire pour aller de l'avant? Tout le monde est conscient de la nécessité d'un système de traçabilité pour pouvoir aller de l'avant.

Gresea: *Dodd-Frank est arrivé d'un coup, avec une section exclusivement consacrée au Congo. Est-ce que cela vous a étonné?*

Mabolia: Non. Nous savions depuis longtemps que le gouvernement américain voulait une loi pour réguler l'achat des minerais. Mais nous ne savions pas quand cela allait se faire. Cette loi a été cogitée, je pense, depuis 2006 ou 2007. Elle était en préparation depuis longtemps.

Gresea: *Il est tout de même assez exceptionnel qu'une loi-cadre vise ainsi un seul pays à l'étranger...*

Mabolia: La RDC n'est pas seule en cause. Ce sont aussi les pays voisins. En RDC, nous avons toujours souffert de la fraude. Mais voyez le processus de Kimberley (ndlr. certification des chaînes du diamant). Là, c'est l'appartenance à un système extraterritorial qui nous a permis de régler le problème des exportations frauduleuses de diamants vers le Congo Brazzaville. C'est le cadre international qui a permis de résoudre ce problème. Cette approche est donc la bonne. La loi américaine va aboutir au même résultat. Elle va obli-

ger les gens à se mettre ensemble pour régler les problèmes au plan régional, avec des moyens de coercition accrus. Les pays de transit ont aussi des obligations. Le Kenya et la Tanzanie avec le port de Dar Es Salam seront astreints à certaines contraintes dans le cadre de la région des Grands Lacs. Ils seront aussi obligés de tenir compte de la loi américaine. Il ne sera plus aussi facile de faire sortir le minerai du Congo en contrebande vers, par exemple, la Tanzanie, le Kenya ou l'Ouganda.

Gresea: *Qu'en est-il de l'or, qui reste un grand problème?*

Mabolia: En effet, déplacer une tonne de cassitérite est plus difficile que déplacer un kilo d'or. Un élément positif est que l'association mondiale des acheteurs d'or s'organise pour mettre de l'ordre dans le système. Il faudra là aussi examiner comment introduire soit une certification, soit un code de bonne conduite. C'est un autre challenge mais, encore une fois, on s'aperçoit des bénéfices d'une loi comme la loi américaine. Elle force les pays voisins aussi à être plus regardants. Il faut s'attaquer au problème dans un cadre régional.

Gresea: *Il semble qu'une entreprise envisage d'installer une fonderie pour l'étain à Sake sur le lac Kivu.<sup>5</sup> D'autres entreprises, dont MSC de la Malaisie avec Traxys de la Belgique, auraient des projets semi-industriels pour le Kivu. Certains auraient déjà envoyé des équipements à l'est de la RDC, mais leurs projets seraient à l'arrêt à cause de la nouvelle législation aux Etats-Unis. Qu'en est-il exactement?*

Mabolia: Le gouvernement congolais et l'Administration des mines veulent à tout prix favoriser l'émergence d'une exploitation industrielle. Elle existait à l'époque. L'exploitation artisanale fait survivre beaucoup de personnes, mais les conditions de travail sont d'une pénibilité extrême et, au finish, ne débouche pas sur un développement. Voyez Bisie. Il n'y a toujours pas d'hôpitaux ou d'autres facilités. Il faut donc encourager les investissements à caractère industriel. Un colloque « mine et énergie » aurait prochainement lieu pour examiner l'apport d'électricité aux grandes usines.

Ce sera l'occasion d'étudier le problème de la réfection des barrages nécessaires au développement d'une exploitation industrielle.

Et, effectivement, on assiste à une marque d'intérêt croissante de grands groupes. C'est entre autres ce groupe qui, avec M. Mudekereza, de la fédération des entreprises du Sud Kivu, travaille sur un projet de semi-mécanisation des minerais. L'Administration des mines a également traité un projet de la Malaysia Smelter Corporation (MSC) avec Traxys dans le cadre d'une reprise des concessions qui ont appartenu à l'époque à la Sakima. Et puis il a les concessions logées dans le giron du gouvernement pour lesquelles nous réfléchissons à une exploitation en deux phases. En commençant par une exploitation du stock existant et par la réorganisation de l'exploitation artisanale avec le concours de Traxys et MSC et, à terme, l'installation d'usines. Les négociations vont bon train. Au Katanga, par ailleurs, la société MMR a entrepris des démarches pour construire une fonderie d'étain.

N'oublions pas non plus que, d'ici peu, la société canadienne Banro va produire des lingots d'or dans le Sud Kivu. Ce sera un événement et un déclencheur vis-à-vis des sceptiques qui pensent qu'il est impossible de produire dans cette région. Cela devrait stimuler l'attrait pour le Nord et le Sud Kivu et attirer d'autres industries.

Gresea: *On a donc, pour résumer, d'un côté, les réticences des acheteurs à l'étranger et de votre côté, un grand nombre d'initiatives depuis plusieurs années, avec des hauts et des bas, des suspensions, des interruptions et des redémarrages. Et puis, là-dessus, certains acteurs qu'on peut qualifier de ultra-exigeants. Alors, question. Fin 2009 le chercheur américain Jason Stearns a plaidé pour une autorité de contrôle indépendante, baptisée Third Party Monitoring and Enforcement Mechanism. Le lobby américain Enough a copié l'idée et veut un « conductor mechanism ». N'est-ce pas une institution de tutelle visant une activité économique spécifique?*

Mabolia: Les choses sont beaucoup plus compliquées que cela. Nous

sommes prêts à accepter des audits. Les audits donnent le temps à l'acheteur pour corriger certaines choses et donner des explications, avant que le rapport final ne soit établi. Mettre un système sans qu'on sache s'il est vraiment indépendant, par contre, cela peut poser un problème. Un système doit être crédible. Mais il ne faut pas, pour rassurer toutes les parties prenantes, mettre en place des institutions dont on ne sait pas qui en a le contrôle. Nous avons proposé des audits dans un cadre bien déterminé, avec des représentants du gouvernement, de la société civile et des producteurs-acheteurs. C'est un système tripartite, réfléchi pour éviter les excès. Il faut, en outre, tenir compte de la souveraineté des États. Les décisions doivent se prendre dans le pays concerné.

Concernant les réticences des Américains, il faut rappeler certaines choses. Chez nous il y a effectivement eu des initiatives. Ne perdons pas de vue cependant le travail de lobbying des ONG. Ce sont elles qui ont mis à mal tout le système. Les informations qu'elles diffusent sont vraiment extrêmes: «400 femmes violées toutes les minutes». Cela captive les esprits, mais cela cause des dommages. L'est du Congo est une région compliquée et il faut se contenter de demi-mesures. Ce n'est pas facile. Il y a des rebelles, ils ne sont pas congolais, mais ils sont sur notre territoire. Il y a des militaires qui doivent poursuivre ces rebelles, ils meurent pour cela. Je ne sais pas si les gens pensent à tout cela. Nous y perdons tous. Il faut être attentif à ce problème, il ne faut pas noircir une situation dans le seul but de faire aboutir un agenda.

Actuellement, un dialogue régional s'installe et il y a une prise de conscience. La loi américaine invite à travailler ensemble, faute de quoi l'acheteur américain ira s'approvisionner ailleurs. Nous insistons sur le fait que la traçabilité a été institutionnalisée chez nous. Plus rien ne se fera sans traçabilité. Nous avons commencé à construire des centres de négoce là où les minerais sortent de la mine. Les acheteurs devraient prendre tout cela



en compte. Qu'ils vérifient si ce système de traçabilité est efficace ou non.

Gresea: *Selon certains, le Congo subit un embargo de fait. Quelle est votre opinion?*

Mabolia: Nous subissons, c'est vrai, un embargo de fait. Nous ne vendons plus à nos acheteurs traditionnels. Ils sont partis, ils se sont désengagés ou ils attendent. Certains ont manifesté leur intérêt, surtout ceux qui fournissent les fonderies basées en Malaisie, pour acheter des minerais des zones où, selon eux, notre système de traçabilité fonctionne. Ils reviendraient donc à des endroits précis. La population a compris cela. Elle est prête à aller de l'avant. Malheureusement, ces initiatives coûtent de l'argent et l'argent nous manque, d'autant plus qu'il n'y a plus d'activité minière. Dans un premier temps, nous dépendons donc des bailleurs de fonds. Nous avons le projet Promines, nous avons l'USAID qui met 3 à 5 millions de dollars à disposition. Des Sud-Africains, pour leur part, veulent développer et financer un point de mine dans ce qu'ils appellent des corridors. Ils sont prêts à financer cela à hauteur de 2,5 millions de dollars. L'un dans l'autre, tout cela contribuera à mettre en place des systèmes de traçabilité. Mais le fait demeure que, au finish, il nous faut des acheteurs pour nos minerais. Sinon, tout le système est bloqué.

## Notes

1. En anglais: tantalum, tin, tungsten and gold, ou 3T+G.

2. Le commissaire européen Michel Barnier dans une lettre du 4 juillet à des membres du parlement européen.

3. Le syndicat Pengassan dans une lettre à la SEC, Lagos, le 27 juin 2011.

4. La certification BGR est un système administratif pour enregistrer tout lot de minerais produit et commercialisé, en déterminer l'origine (est-elle «légitime» ?) et la destination, et vérifier si taxes et autres obligations légales ont été payées ou remplies.

5. Depuis notre interview avec Paul Mabolia, plus de précisions ont été diffusées. L'entreprise russe Pan African Business Group, qui a un comptoir d'achat à Goma, ferait construire deux fonderies d'étain à Sake exploitées par sa filiale, l'African Smelter Group. African Mining Intelligence, 29 juin 2011.

## La "Chinafrique" sous forme tabulaire

	Chine	Afrique
Population (2011)	1,3 milliard	877,6 millions (‡)
Superficie	9.641.144 km <sup>2</sup>	30.415.873 km <sup>2</sup>
Densité de population	140 hab./km <sup>2</sup>	34 hab./km <sup>2</sup>
PIB	6.102 milliards \$ en 2010	1.621 milliards \$ en 2008
En % du PIB mondial	9%	2,6%
PIB/hab (2009)	6.828 \$	2.181 \$ (‡)
Taux de croissance (2010)	10,3%	4,9%
Coefficient de Gini (2005)	0,47	0,72
Taux de chômage	4% (villes)	8,2%
Taux de pauvreté	27%	51%
Espérance de vie à la naissance	74,7 ans en 2011	53,8 ans en 2010
Mortalité infantile (2010)	22 sur 1000	78,6 sur 1000
Taux alphabétisation des adultes (2011)	94%	61,6% (‡)
Exportations (2010)	56,1 milliards \$ vers Afrique	4,2 milliards \$ vers Chine (*)
Importations	67,1 milliards \$ depuis l'Afrique en 2010	322,5 milliards \$ depuis la Chine (*) en 2009
IDE reçus	17,8 milliards \$ en 2011	55 milliards \$ en 2010
Part dans IDE mondiaux	1,6%	0,6%

(‡) Afrique subsaharienne

(\*) Hors Hong Kong

Réalisation: Marc François/Gresea (avec Grégory Mauze, stagiaire)

## Contrats miniers RDC-Chine: chronologie analytique par Raf Custers, Gresea

19 mai 2011 - Article de Marc Vandepitte, "neo-kolonialisme of win-win-situatie ?" <a href="http://www.chinasquare.be/achtergrond/china-in-africa-neokolonialisme-of-win-win-situatie/">http://www.chinasquare.be/achtergrond/china-in-africa-neokolonialisme-of-win-win-situatie/</a>
11 avril 2011 - Communiqué Gobal Witness: "DR Congo must publish deals to prove its commitment to transparency" <a href="http://www.globalwitness.org/library/dr-congo-must-publish-deals-prove-its-commitment-transparency">http://www.globalwitness.org/library/dr-congo-must-publish-deals-prove-its-commitment-transparency</a>
8 mars 2011 - Rapport de Global Witness soulignant la nécessité de durcir les mesures anti-corruption <a href="http://www.globalwitness.org/fr/library/l%E2%80%99accord-sino-congolais-conclu-dans-le-secteur-des-ressources-naturelles-global-witness">http://www.globalwitness.org/fr/library/l%E2%80%99accord-sino-congolais-conclu-dans-le-secteur-des-ressources-naturelles-global-witness</a> Ce rapport juge que le potentiel offert par la signature d'un accord entre la République démocratique du Congo et la Chine risque d'être hypothéqué par l'opacité du contrat et une définition inadéquate de ses principales modalités. (Hyperliens vers le Rapport, ses Principes directeurs, le contrat d'avril 2008 et le MOU Chine-RDC de septembre 2007)
7 mars 2011 - Article de Johanna Jansson et Wenran Jiang, "The huangang (China-Congo joint-venture) portfolio is currently being scrutinised in Beijing by China's powerful National Development and Reform Commission" <a href="http://www.pambazuka.org/images/Emerging%20Powers%20newsletter%20March%202011/Issue%207%20March%202011.pdf">http://www.pambazuka.org/images/Emerging%20Powers%20newsletter%20March%202011/Issue%207%20March%202011.pdf</a>
3 mars 2011 - Prise de position de Global Witness: "Congo-China resource deal: urgent need for tighter anti-corruption measures" <a href="http://www.globalwitness.org/library/6bn-congo-china-resource-deal-urgent-need-tighter-anti-corruption-measures">http://www.globalwitness.org/library/6bn-congo-china-resource-deal-urgent-need-tighter-anti-corruption-measures</a>
3 déc 2010 - Prise de position de Johanna Jansson au colloque la "Quête des Ressources" en Afrique Centrale, concluant que l'étude de faisabilité sur les concessions minières n'a pas encore été approuvée à Beijing). <a href="http://diggy.ruc.dk/bitstream/1800/5914/1/Jansson_poster_Tervuren_d_cembre_2010.pdf">http://diggy.ruc.dk/bitstream/1800/5914/1/Jansson_poster_Tervuren_d_cembre_2010.pdf</a>
Oct 2010 - Rapport du FMI n° 10/329 <a href="http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2010/cr10329f.pdf">http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2010/cr10329f.pdf</a>
1 sept 2010 - Article de Stefaan Marysse, "Le bras de fer entre la Chine, la RDC et le FMI: la révision des contrats chinois en RDC, publié dans L'Afrique des grands lacs - Annuaire 2009-2010, pp.131-150
Mars 2010 - Rapport du FMI No. 10/88 sur la République démocratique du Congo: Rapport des services du FMI pour les Consultations de 2009 au titre de l'article IV et demandes d'un accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et d'une assistance intérimaire supplémentaire dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés <a href="http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2010/cr1088f.pdf">http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2010/cr1088f.pdf</a>
30 oct 2009 - Article dans le journal Le Potentiel: "La Chine a finalement signé l'avenant" (cité in Marysse, 2010)
Oct 2009 - Avenant n°3 non disponible en ligne
27 oct - 10 nov 2009 Communiqué de presse n° 09/399 du FMI daté du 11 novembre 2009 faisant suite à une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Brian Ames qui a séjourné en République démocratique du Congo. La mission a félicité les autorités pour les révisions apportées à l'Accord de Coopération Sino-Congolais, ainsi rendu compatible avec la viabilité de la dette. <a href="https://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2009/pr09399f.htm">https://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2009/pr09399f.htm</a> Voir aussi: Banque africaine de développement / Eligibilité aux ressources de l'Appui supplémentaire dans le cadre de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF) / Note complémentaire au DSP 2008-2012 - Département régional Centre (ORCE), février 2010 <a href="http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/RDC_FEF_%20%C3%A9ligibilit%C3%A9%20%C3%A0%20l%27appui%20suppl%C3%A9mentaire.pdf">http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/RDC_FEF_%20%C3%A9ligibilit%C3%A9%20%C3%A0%20l%27appui%20suppl%C3%A9mentaire.pdf</a>
Sept 2009 - Article de Stefaan Marysse & Sara Geenen: "Win-win or unequal exchange? The case of the Sino-Congolese 'cooperation' agreements", in Journal of Modern African studies, <a href="http://users.polisci.wisc.edu/schatzberg/ps362/Marysse2009.pdf">http://users.polisci.wisc.edu/schatzberg/ps362/Marysse2009.pdf</a>
10 - 12 août 2009 - Mission FMI dirigée par Brian Ames (source: Xinhua 22 août 2009)
10-23 sept 2008 - Mission FMI: IMF DRC Country Reports <a href="http://www.imf.org/external/country/cod/index.htm">http://www.imf.org/external/country/cod/index.htm</a> Ainsi que la réaction du gouvernement de la RDC, document interne cité par Marysse, 2010, note 6
2008 - Article de Stefaan Marysse, "Les contrats chinois en RDC: l'impérialisme rouge en marche " in L'Afrique des grands lacs, Annuaire 2007-2008 <a href="http://www.ua.ac.be/objets/00210769.pdf">http://www.ua.ac.be/objets/00210769.pdf</a>
22 avril 2008 - Convention de Collaboration entre la RDC et le Groupement d'Entreprises Chinoises: China Railway Group Ltd & Sinohydro Corp, signée par Pierre Lumbi Okongo, Li Changjin pour CRG et Fan JiXiang pour Sinohydro <a href="http://www.globalwitness.org/fr/library/l%E2%80%99accord-sino-congolais-conclu-dans-le-secteur-des-ressources-naturelles-global-witness">http://www.globalwitness.org/fr/library/l%E2%80%99accord-sino-congolais-conclu-dans-le-secteur-des-ressources-naturelles-global-witness</a>
Déc 2007 - Convention de joint venture entre le groupe Gécamines et le consortium d'entreprises chinoises - N°814/11199/SG/GC/2007 <a href="http://www.mines-rdc.cd/fr/documents/convention_joint_venture_gcm_cec.pdf">http://www.mines-rdc.cd/fr/documents/convention_joint_venture_gcm_cec.pdf</a>
Déc 2007 - La Sino-Congolaise des Mines, SICOMINES sarl, Acte Constitutif et Statuts <a href="http://www.mines-rdc.cd/fr/documents/sicomines_status.pdf">http://www.mines-rdc.cd/fr/documents/sicomines_status.pdf</a>
17 sept 2007 - Protocole d'accord, signé par Pierre Lumbi, ministre en charge des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction, et Li Changjin, pour les Groupement des Entreprises Chinoises, composé de Exim Bank of China, China Railway Engineering Corp (CREC) et Sinohydro Corp. <a href="http://www.globalwitness.org/fr/library/l%E2%80%99accord-sino-congolais-conclu-dans-le-secteur-des-ressources-naturelles-global-witness">http://www.globalwitness.org/fr/library/l%E2%80%99accord-sino-congolais-conclu-dans-le-secteur-des-ressources-naturelles-global-witness</a> Pour mémoire... En avril 2008, la RDC a signé un accord de coopération avec un consortium de sociétés chinoises qui fait intervenir un projet minier de 3,2 milliards de dollars et un jeu de projets d'infrastructures publiques d'une valeur de 6 milliards de dollars à mettre en oeuvre en deux phases. L'Accord a été amendé en octobre 2009 pour exclure la seconde phase des projets d'infrastructures et ne conserver qu'une seule phase d'un total de 3 milliards de dollars à mettre en oeuvre au cours de la période qui va de 2009 à 2014. L'accord amendé limite aussi la garantie du financement des projets d'infrastructure par l'État. L'accord prévoit la création d'un partenariat (SICOMINES) entre une entreprise d'exploitation minière paraétatique congolaise (GECAMINES) et le consortium des entreprises chinoises. Le capital entièrement versé de 100 millions de dollars donne à GECAMINES une prise de participation de 32 % dans le partenariat. SICOMINE investira 3,2 milliards de dollars EU dans le projet minier et 3 milliards de dollars dans l'infrastructure, le tout financé par des prêts. Les bénéfices d'exploitation du projet minier seront utilisés pour rembourser le financement de l'infrastructure minière et publique.